BUREAUX ET REDACTION
9334 Avenue Jasper Est,
EDMONTON.
Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
CANADA $1
ETATS-UNIS 1
EUROPE. 10

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées BOITE POSTALE 98. TELEPHONE 1675
EDMONTON.
Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 21. EDMONTON, JEUDI, 12 MARS 1914. FONDE EN 1905

NOUVELLES DE PARTOUT

Une suffragette de Londres, Mrs May Richardson, vient de détruire un superbe tableau de Vélasquez à la National Gallery. Ce tableau avait été payé $225,800 il y a plusieurs années. Mrs. May Richardson a déclaré que son acte était une protestation contre l'emprisonnement de Mrs Pankhurst.

Des grèves ont éclaté au Brésil; on craint des émeutes; l'état de siège a été proclamé dans l'Etat de Ceara; des grévistes ont établis un camp retranché à Tortaleza.

La grève générale sera déclarée à Rome, lundi prochain, par tous les corps de métiers. Ce sera la première grève du genre dans la Ville Eternelle.

Le duc de Sutherland annonce publiquement qu'il met en vente ses domaines d'Ecosse comprenant plus de 300,000 acres de terres.

A St-Louis, Mo., un incendie terrible a complètement détruit l'édifice du club Athlétique faisant plus de trente victimes.

Les Sénateurs des Etats-Unis ne croient pas que le calme puisse être rétabli au Mexique sans l'intervention armée des Etats-Unis; dans leur opinion une guerre entre l'Union et le Mexique ne durerait pas plus de 3 mois et la paix serait restaurée au Mexique. Les sénateurs sont convaincus, que l'humanité fait un devoir aux Etats-Unis de faire cesser l'anarchie qui règne au Mexique.

Une mesure originale vient d'être proposée par le Conseil municipal de Régina. Les conseillers se sont déclarés en faveur d'avancer les horloges d'une heure pendant la saison d'été; de la sorte chacun pourra profiter pendant les beaux soirs d'été d'une heure complètement perdue le matin.

John D. Rockefeller vient de quitter sa résidence de Cleveland pour se fixer à New Jersey, parce que d'après la nouvelle loi sur le revenu, l'impôt qu'il eut dû payer à Cleveland était de $9,000,000 par année; à New Jersey, l'impôt annuel de M. Rockefeller n'est que de $6,000,000.

Un comité de 15 députés vient d'être formé à la Chambre d'Ottawa, pour étudier le projet de loi de M. Andrew Broder tendant à l'interdiction de la manufacture, de l'importation et de la vente des cigarettes au Canada.

Un profond mystère entoure la découverte du corps de M. Jos. Primeau, un ancien résident de Prince Albert, sur la voie ferrée du C. N. R. à quelques milles de Duck Lake.

Un train spécial venant du Colorado est arrivé récemment à Bassano, Alta, amenant des colons pour les fermes "ready-made" du C. P. R. Ce train contenait 79 personnes, 175 chevaux, 15 vaches laitières, 2000 poules, 45 dindons et un certain nombre de chiens, chats et perroquets.

DU CANADA AU GUATEMALA

Une voie ferrée va directement du Canada à la capitale du Guatemala.

Guatemala, 10 — Le chemin de fer allant de Caballo Blanco à Vado Andro est terminé depuis le 28 février. Ceci complète la première section du chemin de fer Pan-Américain à Guatemala. Maintenant une voie ferrée va directement du Canada jusqu'à Mexico et jusqu'à la capitale du Guatemala.

UN AVIATEUR CANADIEN

Nous en aurons un bientôt — Il s'en va étudier en Europe.

Québec, 12 — Un des jeunes gens les plus entreprenants de Québec, M. J. M. Landry, marchand d'automobiles, a décidé de se faire aviateur. Il partira au cours du mois d'avril pour la France où il suivra un cours d'aviation à l'école Blériot. M. Landry a toutes les dispositions voulues pour être aviateur, il possède particulièrement des aptitudes remarquables pour tout ce qui regarde la mécanique et surtout pour la science de l'aviation. M. Landry acquerra un monoplan Blériot de 80 chevaux-vapeur, dernier modèle, capable de voler sans interruption durant six heures. S'il obtient son brevet de pilote, M. Landry, à son retour, établira une école d'aviation à Québec. Il est posible qu'il fasse des envoyées en aéroplane au-dessus de Québec pendant les prochaines semaines de l'Exposition Provinciale.

NOUVEAU DIOCESE

La Délégation Apostolique de Washington, D.C., vient d'être informée qu'un nouveau diocèse a été créé dans la partie est de l'Etat de Washington avec siège épiscopal à Spokane. Le nouveau diocèse est formé d'un démembrement du diocèse de Seattle et fait partie de la province ecclésiastique d'Orégon.

Spokane est une ville populeuse et prospère, l'une des plus progressives de l'Ouest américain. La population catholique y est passablement nombreuse. Elle se distribue en huit paroisses, pourvues d'églises catholiques, d'académies et d'autres institutions dirigées par des religieux. Les Jésuites y dirigent l'Université Gonzague.

L'EXPOSITION DE SAN FRANCISCO

La participation de la France à l'exposition de San Francisco dépend de l'attitude des Etats-Unis.

Paris, 12—La chambre de commerce a envoyé une pétition aux députés, leur demandant de ne pas voter les crédits pour l'exposition de San Francisco "tant que les règlements vexatoires et inquisitoriaux des douanes américaines ne seront pas modifiés par des mesures législatives et administratives."

Les crédits pour l'exposition de San Francisco qui étaient compris dans le budget du ministère du commerce n'ont pas été votés le 24 février, quand le budget du commerce passa à la chambre.

Les crédits pour l'exposition forment un projet spécial qui est encore entre les mains de la commission de la chambre.

UN MONUMENT A SCOTT

A la mémoire d'un brave

On vient d'inaugurer, à 2,075 mètres d'altitude, 6,800 pieds, au col du Lautaret dans les Alpes Maritimes, un monument au capitaine Scott, le chef de la mission antarctique anglaise, qui trouva au Pôle Sud la mort tragique et glorieuse que l'on sait.

Le capitaine Scott, en mars 1908, avait séjourné quelque temps, au col du Lautaret, où il avait, en compagnie du docteur Charcot, procédé à des expériences de traineaux automobiles.

Le monument est très simple: il rappelle les "cairns", que les explorateurs polaires édifient pour jalonner leur route. Sa forme est celle d'une pyramide et sa hauteur est de trois mètres.

Sur un des côtés, on a placé une plaque de bronze où a été gravée cette inscription:

"Le capitaine anglais R. F. Scott, qui, revenant du Pôle Sud, est mort bravement avec ses compagnons pour sa Patrie et pour la Science, vers le 25 mars 1912. A séjourné au Lautaret en mars 1908, pour préparer cette mémorable expédition."

LA CONSTRUCTION A EDMONTON

La saison de construction s'annonce comme devant être très active à Edmonton.

Depuis quelques jours les travaux ont repris d'une façon générale; dans moins d'une semaine plus de 150 hommes travailleront à l'achèvement de l'édifice McLeod, situé au coin de l'avenue McDougall et de la rue Rice. Cet édifice, à neuf étages, coûtera $500,000.

Au coin de la 1ère Rue et de l'Avenu Jasper, l'édifice de la Banque British North America s'élève rapidement, et l'architecture promet d'en être superbe.

Plusieurs autres édifices de moindre importance sont également en construction. Dans certains quartiers de résidences, les terrassiers creusent déjà de nombreuses caves pour l'érection de cottages.

Enfin le splendide hôtel du Grand Trone, le Château McDonald, est presqu'entièrement achevé et présente actuellement une apparence somptueuse dont Edmonton a le droit d'être légitimement fière.

Sur les terrains de l'Université une centaine d'ouvriers sont employés aux travaux préparatoires à la construction du palais des Arts, dont le coût doit être de $1,000,000 lorsqu'il sera entièrement terminé.

Le collège presbytérien Robertson vient de décider la construction dans les terrains de l'Université d'un collège de théologie qui coûtera $150,000.

EN ROUTE POUR LA RIVIERE LA PAIX

Le Rév. Père Giroux, l'infatigable colonisateur de la région de la rivière La Paix, est arrivé lundi dernier à Edmonton, accompagnant une trentaine de colons qui vont s'établir sur les terres fertiles de la prospère colonie de Falher, à l'ouest de Grouard. Ces courageux pionniers ne sont demeurés que quelques heures à Edmonton; à son arrivée à Edmonton leur wagon spécial était, en effet, presqu'aussitôt attaché au train régulier d'Athabasca Landing.

D'Athabasca les colons sont partis sur la rivière emmenant onze traîneaux chargés d'outils aratoires et de provisions de toutes sortes.

Le Rév. Père Giroux, que nous avons pu rencontrer à son passage à Edmonton, nous a donné d'excellentes nouvelles de la campagne de propagande en faveur de l'immigration en Alberta, faite actuellement en province de Québec et aux Etats-Unis.

Tout indique que les diverses excursions de l'année seront composées de contingents importants. Le Rév. Père Giroux nous dit que M. l'abbé Normandeau remplit avec un zèle infatigable ses nouvelles fonctions de colonisateur et que son éloquence persuasive fait merveille pour décider nos compatriotes venir s'emparer des belles terres de l'Ouest.

La prochaine excursion organisée par le R. P. Giroux partira de Montréal le 19 mai. Toutes les personnes désirant se joindre à cette excursion pourront obtenir tous les renseignements désirables en s'adressant au Rév. Père Giroux, à son bureau à Montréal, 306, rue St-Antoine; le Révérend Père fera tous les arrangements nécessaires pour les billets de transport depuis Montréal jusqu'à Grouard.

La première excursion de l'année a remporté un succès de bon augure; la beauté des campagnes de l'Ouest et l'activité de ses villes ont séduit les nouveaux colons, et c'est avec une confiance et une ardeux pleines de promesses de réussite que ceux-ci s'en vont vers leurs futurs foyers. Nos voeux les plus vifs de succès accompagnent ces vaillants.

Tous les citoyens d'Edmonton ont le devoir d'aider au développement de leur ville en faisant leurs achats dans les magasins d'Edmonton, au lieu de faire leurs commandes au dehors. C'est à Edmonton qu'ils gagnent leur argent; c'est à Edmonton qu'ils devraient le dépenser en partie.

Rien n'aide au progrès d'une ville comme le développement du commerce de détail.

Les habitants de langue française d'Edmonton ont de plus le devoir de travailler à répandre le français dans le commerce en allant de préférence dans les magasins où notre langue est parlée.

La grande majorité des commerçants annonçant dans le "Courrier de l'Ouest" emploient des vendeurs parlant le français.

Encourageons donc ces commerçants "amis du parler français" en leur accordant exclusivement notre clientèle: **mais surtout parlons français dans ces magasins où place est faite à notre langue.**

En accordant leur clientèle aux magasins annonçant dans le 'Courrier de l'Ouest' nos lecteurs remplissent quatre devoirs:

1. — Ils collaborent aux progrès d'Edmonton en favorisant le développement de notre commerce local.

2. — Ils contribuent à la propagation de la langue française dans nos magasins.

3. — Ils ouvrent ainsi des emplois de vendeurs bilingues, pour lesquels nos compatriotes sont choisis de préférence.

4.— Ils aident puissamment leur journal à subsister en encourageant les annonceurs à en faire leur médium favori de publicité.

Personne ne refusera d'accomplir une oeuvre si simple et si pleine de mérites!

UN MAGAZINE FRANÇAIS

On annonce l'apparition prochaine d'un magazine francais publié à Québec. Cette nouvelle publication, qui aura pour titre "Le Succès" sera du genre des magazines américains, et se vendra à un prix populaire. Les éditeurs s'occuperont surtout de littérature et de photogravures locales. Une collaboration considérable, et pour la littérature et pour les illustrations, lui est assurée, aussi bien pour Québec que pour Montréal.

Le premier exemplaire de ce magazine paraîtra dans la semaine qui précèdera Pâques.

Nous n'avons pas besoin de dire que la place d'une publication française de ce genre est depuis longtemps prête dans le monde du journalisme de la province.

Le "Succès" est fondé et sera dirigé par un journaliste de grand talent bien connu à Montréal et à Québec. Il est publié par la "Société Anonyme des Editions Illustrées".—La liste des actionnaires est considérable et comprend des noms très en vue dans le commerce et dans la finance à Montréal, à Québec et à Trois-Rivières.

Nous souhaitons d'avance à la nouvelle revue d'être digne de son nom, et du but qu'elle va poursuivre.

UNE NOUVELLE RACE BOVINE

Un éleveur de Boycaygeon, E.U. M. E. Mosson Boyd, vient après vingt ans d'essais, de créer une nouvelle race bovine par le croisement de la vache domestique et du buffalo. Ce nouveau produit a reçu le nom de "Cattelo"; ses caractéristiques sont: une peau superbe, plus belle encore que celle du buffalo, la croupe épaisse de la vache et les épaules robustes du buffalo; le poids est celui d'un boeuf de forte taille. Le premier croisement fut avec des vaches Polled Angus et Hereford.

Cette nouvelle race semble particulièrement adaptée au climat rigoureux du Nord-Ouest. La viande du cattelo est d'une grande saveur.

POURQUOI M. MONK N'EST-IL PLUS DEPUTE

L'étrange conduite du défunt chef nationaliste provoque les commentaires les plus variés. — Le gouvernement est fort embarrassé.

Ottawa, 8 — L'hon. F. D. Monk a démissionné, la semaine dernière, comme député de Jacques-Cartier. Cette décision de l'ancien ministre des Travaux Publics semble indiquer qu'il abandonne complètement la politique. M. Monk avait été élu député aux Communes pour la première fois aux élections générales de 1896, puis réélu aux élections subséquentes. Entré dans le cabinet Borden le 10 octobre 1911, il en sortit le 22 octobre 1912 sous prétexte que ses idées sur la question de la marine différaient de celle de M. Borden; enfin la dernière scène de cette curieuse tragédie, s'est déroulée hier. Les premières rumeurs de la démission de M. Monk commencèrent à circuler à 2.30 heures, on en eut la confirmation à 3 heures, dès l'ouverture de la séance, quand le président de la Chambre annonça que l'hon. F. D. Monk, lui avait remis son mandat de député.

La surprise fut grande en plus d'un milieu. Les quelques nationalistes de la Chambre qui n'ont pas reviré leur capot depuis 1911 semblèrent atterrés.

Depuis quelques jours la démission de M. Monk est le grand sujet de conversation. Les commentaires les plus divers vont leur train. On s'accorde sur un point cependant, c'est que cet événement marque la fin du parti nationaliste. M. Monk ne s'est pas montré une seule fois à la Chambre depuis 1913, mais les rares partisans qu'il conservait espéraient encore son retour. L'un d'eux, découragé, avoue que pendant toute l'année qu'il fut ministre, M. Monk n'eut d'autre souci que de les engluer dans les marais du patronage sans les encourager à lutter pour les idées qui les ont portés au pouvoir.

On ignore ce que fera le gouvernement au sujet du comté de Jacques-Cartier. Cette division électorale possède au delà de 60,000 âmes. Elle est destinée à être divisée par la redistribution. Il se pourrait que le gouvernement laisse le comté sans député jusqu'aux élections générales. D'un autre côté, il se pourrait aussi que le gouvernement fasse une élection sans retard où il mettrait tout en oeuvre afin de gagner le comté et de dire ensuite que sa politique a l'approbation de la province de Québec.

Depuis quelque temps, plusieurs députés de l'opposition posaient des questions au ministère au sujet de M. Monk et chaque fois, les ministres manifestaient le plus profond embêtement. Plusieurs croient que le gouvernement est pour quelque chose dans ce dénouement.

La raison de la séparation de M. Monk doit être la décision prise par le gouvernement de l'éliminer de la commission qui enquêtera sur la construction du canal de la Baie Georgienne. L'ancien ministre est un partisan convaincu de l'urgence de cette amélioration — beaucoup plus convaincu qu'il l'était de l'urgence de donner $35,000,000 à l'Angleterre — et comme ceux qui dirigent à Ottawa—et à Toronto — ne veulent pas de cette amélioration, il s'ensuit que M. Monk ne doit pas faire partie de la commission qui devra décider si le projet doit être accompli.

Jusqu'à ce jour, affirme-t-on, on avait fait miroiter aux yeux de l'ancien ministre des Travaux Publics, la possibilité de sa nomination dans le personnel de cette commission, mais récemment les "powers that be" en ont décidé autrement.

LES ELECTIONS EN FRANCE

Paris, 11 — Le conseil des ministres vient de fixer la date des élections générales. Ces élections auront lieu le 26 avril.

DE RETOUR D'EUROPE

Notre concitoyen, M. H. Milton Martin, ancien président de la Chambre de Commerce d'Edmonton, est de retour d'un voyage de trois mois en Europe.

Durant son voyage M. Martin a visité l'Angleterre, la France, la Belgique, une partie de l'Allemagne, la Suisse et l'Italie; mais c'est surtout en France, où il a des relations d'affaires très étendues, que notre distingué concitoyen a prolongé son séjour.

M. Martin nous a parlé avec enthousiasme de notre ancienne mère-patrie, dont il a visité la plupart des grandes villes, Paris, Marseille, Nice, Bordeaux, Montpellier, Pau, Nantes, Quimper, Brest, Angers, Lille, Toulouse, Rennes, Lourdes, Rouen, Le Havre, etc. Partout M. Martin a reçu un accueil chaleureux et a pu constater à quel point, depuis quelques années, le public français s'intéresse au Canada et particulièrement aux provinces de l'Ouest.

M. Milton Martin intéressa vivement en faisant constater, par des documents photographiques, les progrès merveilleux réalisés à Edmonton depuis dix ans.

A Paris, M. Martin rencontra un grand nombre de notabilités françaises en vue, qui suivent avec intérêt les phases de notre développement national, et s'emploient activement à resserrer les liens d'amitiés franco - canadiennes. Dans ses hautes fonctions de commissaire-général du Canada, notre ancien concitoyen, l'hon. Ph. Roy, fait merveille; il a su créer à notre pays une place enviable dans les cercles les plus élevés de la finance, de la diplomatie, des arts et des lettres.

M. Martin a rencontré plusieurs fois à Paris notre hôte illustre d'il y a deux ans, M. Etienne Lamy de l'Académie Française; M. Lamy conserve un excellent souvenir de son passage dans l'Ouest canadien, et notre ville et notre province n'ont pas en France d'admirateur plus ardent et d'avocat plus éloquent que l'éminent académicien.

M. Martin nous déclare, entre autres impressions de voyage, que l'on constate en France un retour marqué à la foi catholique, et il nous cite plusieurs exemples de campagnes, jouissant autrefois d'une réputation anti-religieuse, où les pratiques de la religion sont reprises par la presque totalité de la population. Ce retour à la foi catholique fait bien augurer des élections législatives prochaines.

M. Milton Martin nous a décrit enfin avec enthousiasme les beautés de la merveilleuse Côte d'Azur, où il a passé quelques jours en janvier qui furent favo[...] d'une température printannière délicieuse.

Durant son séjour en France, Monsieur H. Milton Martin a été, [...] quelques jours, l'hôte de M. René Lemarchand, au château de la Grange, et de M. A. d'Aubigny, l'un de nos visiteurs de l'an dernier, qui conserve un agréable souvenir d'un voyage à la rivière La Paix et dont l'un des plus vifs désirs est de faire un autre voyage d'exploration dans cette lointaine région.



M. H. MILTON MARTIN

LES CENTRES DE COLONISATION

BEAUVALLON ET GRANDIN, Alta

Beauvallon et Grandin sont deux paroisses, de fondation récente, situées dans la fertile région tributaire de St-Paul, Alta. Nos compatriotes se sont établis déjà très nombreux dans ces deux localités et l'on peut dire qu'elles constituent deux places fortes de l'élément français en Alberta.

Le fait qu'il y a encore d'excellents homesteads à prendre doit tout particulièrement intéresser les colons désireux de s'établir dans une paroisse canadienne-française. Le terrain dans ces localités est d'une grande fertilité; l'élevage et la culture y obtiennent des succès fort encourageants pour les débutants.

Les nouveaux colons désireux de prendre des terres gratuites feront donc sagement de se diriger vers Beauvallon et Grandin; ils sont assurés de rencontrer le meilleur accueil chez les fermiers déjà établis, qui seront enchantés de voir des compatriotes venir renforcer leurs rangs.

BROSSEAU, LAFOND ET DUVERNAY, Alta

Ces trois paroisses canadiennes-françaises situées auprès de la rivière Saskatchewan, entre Végreville et St-Paul, sont très prospères et leur ancienneté qui en assure la parfaite organisation, en fait un endroit idéal pour les colons désireux de s'établir à proximité d'églises paroissiales avec prêtres résidents, de bonnes écoles, de crémeries-beurreries, etc.

Dans ces paroisses il n'y a plus de homesteads vacants, mais l'on y trouve d'excellentes terres à acheter à des prix très modiques.

Le terrain y est de première qualité, et l'on y trouve du foin et du bois, sans cependant que ce dernier entrave les progrès de la mise en culture.. La proximité de la rivière Saskatchewan assure aux colons les plaisirs de la pêche et du canotage.

Ces paroisses sont exclusivement canadiennes-françaises et il serait à désirer que les terres vacantes y soient achetées par nos compatriotes. Aux nouveaux colons qui veulent retrouver en Alberta un coin de la province de Québec on ne saurait donner un meilleur conseil que celui de choisir, pour s'y établir, Brosseau, Duvernay ou Lafond.

Le Courrier de l'Ouest
Journal Hebdomadaire
9334, AVE. JASPER. TEL. 1675
Edmonton, Alta.

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Le Mariage de Minuit

(suite)

—Je n'ai pas à me présenter, ce me semble; je vois que Monsieur le président Hennerot n'a pas oublié Lucien Gérieux.

Le président, qui avait fait deux pas dans la salle d'attente, eut un geste évasif que le nouveau venu prit, ou feignit de prendre, pour une invitation à entrer; car, avec une promptitude muette, irrésistible, il franchit le seuil du cabinet où le président ne put que le rejoindre.

Le visiteur promena autour de lui un regard rapide, qui se détourna aussitt du bureau dont le tiroir demeurait ouvert; puis il s'inclina d'un air courtois en disant:

—Je me suis permis de vous demander, Monsieur le président; mais, de la rue où je croyais faire les cent pas jusqu'au jour, j'ai vu de la lumière dans votre cabinet Et vous comprendrez que j'ai hâte de savoir... Enfin, comment va-t-elle ? Plus mal, m'a dit votre domestique...

—Si vous voulez parler de.... commença le président....

Il avait failli dire : de Mme Dominique Hennerot... Un instant lui fit repouser cette appelation, et il reprit :

—Si c'est de ma pupille que vous vous informez, je puis vous dire que son état n'a rien d'alarmant. L'émotion, la fatigue ont causé sa courte défaillance de cette nuit, d'insignifiant malaise dont vous avez été témoin, si je ne me trompe.... Et je désirerais même savoir à quel titre nous vous avons compte parmi nos hôtes?

—Ce n'est pas de son évanouissement que je parle, fit le jeune homme sans répondre, mais de son état mental, du mal dont elle est atteinte, me dit-on, depuis son arrivée à Montauvent. A-t-elle retrouvé la mémoire? Votre domestique affirme que non....

—Et moi, monsieur, j'avoue que je ne m'explique pas vos questions et je n'ai aucune intention d'y répondre.

Le visteur, qui l'avait regarder attentivement, parut toutefois fixé.

—Ainsi, c'est vrai, dit-il; après ce qui s'est passé cette nuit, elle ne s'est pas souvenue....

Il baissa la tête et parut se recueillir, puis animé d'une résolution soudaine:

—Monsieur le président, prononça-t-il, il faut que je la voie sur-le-champ.

—Mais Monsieur, ai-je besoin de vous dire qu'elle ne reçoit personne.?

—Gabrielle me recevra bon gré, mal gré, quand elle saura qui je suis.

Puis se reprenant, et d'un ton plus bas:

—Je lui apporte des nouvelles de sa famille.

—Serait-elle à même d'en profiter, déclara M. Hennerot, que je ne permettrais pas en ce moment une entrevue plus ou moins impressionnante.

—Monsieur le président, je vous apporte, à vous, les éléments de la vérité que vous avez dû chercher par tous les moyens. Vous ne pouvez pas vous opposer à la révélation aujourd'hui....

—Je ne m'oppose à rien de ce genre; veuillez donc me dire à moi ce qui vous amène?

Mais Lucien Gérieux ne parlait pas: il avait fait vivement glisser son sac vert devant lui; il l'ouvrit, il en tira un papier qu'il tendit au président sans rien dire.

C'était une enveloppe décachetée, adressée aux initiales D. G., poste restante, à Marseille, et qui portait de nombreux timbres, comme si elle avait accompli un long trajet. Le président prit une lettre contenue dans cette enveloppe, et vit qu'elle était écrite tout entière de la main d'Annonciade.

"Mon seul ami, il faut que je te dise tout....

Ce début, M. Hennerot le connaissait; il l'avait lu sur la feuille rose-thé abandonnée en ce moment sur la table. Mais ici Annonciade continuait:

—Tout m'impose ce mariage, tout m'y pousse et m'en fait une nécessité. Je me suis défendue, va, j'ai bravement lutté et tu n'auras pas honte de moi, quand tu sauras comment se sont passées les choses. Songe que même notre vieux Ferréol m'a quittée; il n'est pas rentré à Lorgues, il est parti pour l'Angleterre. Peut-être s'il était resté, aurait-il aggravé les choses en tentant l'impossible pour moi. C'était l'impossible...

"Mon bien-aimé frère, mon dernier ami, je n'ai pas à parler de sacrifice quand j'agis pour toi, quand j'ai ce grand bonheur de pouvoir te sauver, après t'avoir vu condamné, perdu par ma faute.

"Ah! Désiré, pour que je te dise ces choses, il faut que, bien réellement, elles appartiennent au passé; il faut être sûre comme je le suis qu'elles sont irrévocables.

"Et c'est vrai, quand tu recevras cette lettre, quand tu sauras ce que j'ai fait pour l'amour de toi personne au monde ne pourra plus rien changer à mon sort; mais c'est parce que je t'aime si tendrement que j'aurai renoncé pour toujours à être la petite Gabrielle.

Le président scruta l'une après l'autre ces lignes où frémissait la plainte d'un coeur angoissé; était-ce donc là l'original de la lettre dont le papier rose thé n'avait reçu qu'un brouillon, une ébauche? Mais non, la lettre que produisait Lucien Gérieux était datée de Paris et du mois d'août de l'année précédente. Et il y eut dans l'esprit du président une sorte d'illumination soudaine.

Il se rappela que, le jour où Annonciade s'était servie du papier rose, elle avait, au dire de Maxime, fait une rencontre près de la gare, celle de Lucien Gérieux sans aucun doute. Il se rappela aussi l'air absent qu'avait eu la jeune fille tout ce même soir, ses distractions, la manière dont elle avait passé à plusieurs reprises la main sur ses yeux. L'apparition de Lucien derrière la haie; Gastrusse avait provoqué un sourd, un douloureux travail de sa mémoire malade; et quand elle avait voulu écrire à Marie Donnerey les mots qui avaient surgi de son esprit inconscient, qui étaient venu tout seuls sous sa plume, étaient ceux-là mêmes qu'elle avait tracés, un an plus tôt, et adressés à son frère, dans quelques tragique circonstance à laquelle était mêlé Lucien, et que M. Hennerot allait enfin connaître.

—Monsieur, dit-il, comment cette lettre est elle entre vos mains?

—Gabrielle l'a écrite de Paris à son frère Désiré qui habitait alors en Egypte. Celui-ci étant déjà en route pour la France, la lettre lui a été réexpédiée à Marseille par un ami, sous des initiales convenues.

—Ceci ne m'explique pas comment elle se trouve en votre possession....

— Vous allez voir, Monsieur, que j'ai tous les droits possibles sur la correspondance de Gabrielle Gérieux. Vous pouvez vous rendre compte par l'écriture de cette épître que la Gabrielle qui a tracé ces lignes, et la jeune fille que vous avez recueillie chez vous, ne font qu'une seule et même personne.

—C'est possible, répondit le président.

Il oubliait tout le reste pour se répéter, avec une sourde joie, qu'Annonciade était innocente; le fragment de lettre, où il avait cru voir une si cruelle menace pour le bonheur de Dominique, Annonciade l'avait écrit en automate, en sonnambule, sous la suggestion des souvenirs terrifiants, éveillés confusément en elle par sa rencontre avec Lucien.

—Et cette identité de ma pupille étant admise en principe, continua-t-il, voudriez-vous me dire....

—Mais, Monsieur, fit-il, s'interrompant tout à coup, que faites-vous je vous prie?...

Il venait de s'apercevoir que Lucien s'était emparé de l'anneau abandonné sur la table et le glissait à son doigt.

—Je reprends ce qui m'appartient, répondit avec sang-froid le jeune homme.

Puis regardant avec complaisance sa sèche petite main ainsi ornée:

—Je crois, dit-il, qu'il me va trop bien pour qu'il y ait l'ombre d'un doute sur mon droit de propriété... Aussi vrai que ceci est mon anneau de mariage, Gabrielle est ma femme, et c'est comme telle que je la réclame.

L'aube se dégageait peu à peu du crépuscule attardé, et la clarté pâlissante de la lampe semblait si funèbre que, brusquement, le président éteignit celle-ci; et le jour régna seul, mais si mouillé qu'il parut sinistre, dans le cabinet austère où les deux hommes restaient face à face, presque sans paroles.

Dans la large rue vide sur laquelle donnait la fenêtre, il y eut la longue trainée d'un carillon mélancolique et monotone. La pluie avait cessé et les vaches du faubourg traversaient la ville, en file lente et clochetante, pour gagner quelque pâturage de la lisière des bois.

Le troupeau s'éloigna, et il y eut un long silence que le président rompit pour dire d'un ton mesuré:

—Je vois une bague qui peut n'avoir été qu'un anneau de fiançailles: je vois une lettre établissant que l'année dernière, à pareille époque, votre cousine Gabrielle, ma pupille, était menacée d'un triste mariage. Mais ce mariage a-t-il eu lieu? Vous le dites et vous n'en apportez pas la preuve.

—Voilà qui le dit également, repartit Lucien Gérieux, en tendant au président une nouvelle pièce à conviction qu'il avait tirée de son sac vert.

C'était une photographie représentant Lucien et Gabrielle debout, côte à côte, lui en habit noir, elle en robe de mariée, si ressemblants l'un à l'autre que le président n'aurait eu nul besoin, pour les nommer, de l'inscription tracée au bas du portrait par une vieille main tremblante, celle du grand-oncle Gérieux dont il reconnaissait l'écriture:

"Mes chers enfants, Lucien et Gabrielle, unis le 5 septembre 19...."

—Je ne considère pas cela comme une preuve légale, fit-il sourdement, en rejetant la photographie sur la table.

—Et ceci, Monsieur le président?

Et cette fois, c'était un papier timbré que le jeune homme présentait au magistrat, l'acte dûment légalisé du mariage de Lucien Gérieux, fils de Joseph Gérieux, etc, avec Gabrielle Arise, fille de Paul Arise et de Marie Gérieux... mariage célébré à Paris le 5 septembre 19.. à la mairie du XIIe arrondissement.

Et comme maintenant, M. Hennerot ne répliquait plus, Lucien toujours debout devant lui, les bras croisés sur sa poitrine, Lucien commença son récit :

—Vous vous rappelez peut-être Monsieur le président, les trois enfants dont vous a entrenu mon grand oncle, les deux petits Gérieux, les deux cousins, Lucien et Désiré, et la soeur de Désiré, la petite Gabrielle Arise.

Le président demanda machinalement, une main posée sur l'acte de mariage: Désiré et Gabrielle ne portent pas le même nom de famille: ils n'ont pas eu le même père?

—Non, répondit Lucien: ma tante Marie Gérieux a épousé en seconde noces M. Paul Arise qui a été le père de Gabrielle Gérieux et celle-ci n'est devenue Gabrielle Gérieux qu'en m'épousant. De tout temps ç'avait été le désir, la volonté de mon grand-oncle de me la donner pour femme: il m'assurait même son héritage pour le jour où se consommerait cette union.

C'est que mon grand-oncle était excellent pour moi: il ne me gardait aucune rancune des peccadilles de jeunesse, à l'occasion desquelles, Monsieur le président, vous avez bien voulu me témoigner vous-même une indulgence dont je vous resterai à jamais reconnaissant. Sans votre vigoureux appui, ma condamnation était certaine, et je n'aurais pas l'avantage de vous entretenir aujourd'hui....

Il parlait sans insolence ni forfanterie, mais avec un grand naturel, et une sorte d'application à choisir ses mots pour rester véridique...

—Malheureusement, poursuivit-il, Gabrielle ne partageait pas cette partialité de mon oncle pour moi, encouragée qu'elle était dans ses préventions injustes par son frère Désiré qui ne pouvait me souffrir.

Mais après la liquidation de nos affaires, Désiré avait dû s'expatrier en Egypte, où il gagnait avantageusement sa vie dans une grande maison de courtage en grains. Et son départ nous ayant laissé le champ libre, mon oncle et moi fûmes assez heureux pour dessiller les yeux de Gabrielle et la décider à ce mariage.

Les yeux du président s'abaissèrent de nouveau sur la photographie; et, en voyant le candide visage d'Annonciade sous ce voile nuptial, il comprit pourquoi cette enfant avait conservé la terreur confuse, presque l'horreur de la couleur blanche, qui symbolisait encore vaguement pour elle un jour affreux. Il le comprit, il le devina à l'air de morne douceur, à l'attitude de détachement douloureux qu'elle gardait sur cette photographie; et il s'expliqua aussi qu'après la minute que fixait cette image, elle ne voulût plus laisser faire son portrait par personne. Que lui avait on fait, de quoi l'avait-on menacée, pour qu'elle se fût rendue avec cette résignation du désespoir?

Le mariage civil eut lieu à la mairie, continuait Lucien, ainsi que vous venez de lire l'attestation. Pour le mariage religieux, mon grand oncle, qui était un fervent des usages provençaux, obtint qu'il fut célébré chez nous dans notre petit appartement du boulevard de Charonne, dans la soirée du 5 septembre.

Cette faveur lui fut accordée, grâce à l'intervention du chanoine Olivier, son ami et compatriote, attaché à l'église Sainte Marguerite, notre paroisse,— vous voyez que je précise, — et en raison du grand âge et de l'état de santé de notre oncle, qui n'avait en effet, plus que bien peu de temps à vivre.

Et, si obscurcie que soit la mémoire de Gabrielle, si vous l'aviez conduite aujourd'hui à l'église, l'appareil du mariage religieux aurait ravivé ses souvenirs plus clairement que ne l'a fait la cérémonie civile de cette nuit.

Son visage était devenu singulièrement sombre, tandis qu'il prononçait ces derniers mots; mais ce fut du ton le plus délibéré qu'il poursuivit:

—Pour en revenir à la soirée du 6 septembre dernier, Gabrielle perdit sa bague de mariée à l'issue de la cérémonie, ce qui me parut de mauvaise augure; et vous voyez que je ne me trompais pas. Je suis superstitieux, je l'avous; et pour conjurer le mauvais sort; j'obligeai Gabrielle à prendre la mienne, — qu'elle n'a pas gardée davantage puisque je la retrouve ce matin en votre possession. Ou bien, serait-ce Désiré qui la lui avait enlevée?

(à suivre)

A TRAVERS LE MONDE

LE MONOPOLE DU BLE.

Les propriétaires d'entrepôts publics de Chicago sont accusés d'accaparer le commerce du blé.

Washington, 12 — La Chambre de Commerce de Chicago a été accusée de protéger les trusts sur les blés. Samuel Greely, depuis plusieurs années, membre de cette Chambre de Commerce, a déclaré devant un comité de la Chambre que les propriétaires d'entrepôts publics de Chicago et d'autres centres ont un monopole sur le blé.

Avec l'aide des membres de la Chambre de Commerce de Chicago, dit M. Greely, le "trust" des entrepôts a formé une organisation qui contrôle le prix du blé dans le monde entier.

Il a été soumis au comité une preuve établissant que le "trust" des entrepôts commença en 1887, et que, depuis ce jour, sa puissance a sans cesse grandi. Aujourd'hui, enfin, la Chambre de Commerce est le jouet des propriétaires d'entrepôts publics.

M. Greel a donné lecture d'un changement récent des règles de la Chambre abolissant certaines pénalités perscrites contre les membres de ces entrepôts. Ces changements ont été faits à la requête du "trust."

Le comité s'occupe de savoir s'il existe un trust entre les commerçants de blé de Chicago, Duluth et Minneapolis. Si l'on découvre un monopole, le ministère de l'Agriculture sera chargé d'agir contre ce trust.

ON CRITIQUE LA CONDUITE DE ROOSEVELT

Il aurait demandé $3,000 pour une courte conférence à Rio de Janeiro.

Chicago, 10 — M. Lenfestey, journaliste éminent, qui avait été envoyé dans les républiques de l'Amérique du Sud pour étudier la situation, au point de vue commercial, donne des détails curieux sur les agissements de M. Roosevelt, dans l'Amérique du Sud.

M. Lenfestey, qui était porteur de lettres de recommandation de la chambre de commerce de Chicago et de l'association commerciale des Etats-Unis, et était chargé d'une mission spéciale pour établir des relations d'affaires plus suivies entre les deux Amériques, a été à même de suivre toutes les démarches de l'ex-président de la république américaine.

Il dit que M. Roosevelt, grâce à son outrecuidance et à ses manières hautaines, a su se rendre impopulaire partout où il s'est présenté.

Il était arrivé à Rio de Janeiro en compagnie de Mme Roosevelt et de son fils Kermit, le palais de Guanabera avait été mis à sa disposition avec tout son personnel. Il était libre de tenir table ouverte et les salons étaient encombrés par les personnages les plus marquants de la république. Il fit, un soir, une conférence devant un auditoire d'élite, et deux jours après, la société de géographie recevait un compte de $3.000 pour une causerie des plus courte. Il faut remarquer à ce sujet que les dépenses de M. Roosevelt et de sa suite, dans le palais, s'élevaient chaque jour à un total de quelques milliers de dollars.

Les Américains qui se trouvaient à Rio de Janeiro, à cette époque, n'ont pas dissimulé la vive indignation que leur a causée la conduite de leur ex-président.

LES PROGRES DU SYSTEME METRIQUE

A travers le monde

A différentes reprises, on a signalé les progrès réalisés par le système métrique et les avantages multiples qui résulteraient de son adoption universelle. Voici les dernières conquêtes à enregistrer:

Le Danemark qui a adhéré au système métrique en 1907 l'a rendu obligatoire dans le pays en 1912.

En Chine, un projet de loi instituant le système métrique a été proposé en 1912 par le conseil des ministres de la République et est en ce moment à l'approbation du pouvoir législatif.

En Amérique Centrale, une convention signée par cinq républiques en 1909 a rendu le système métrique obligatoire. Le premier outillage vient d'être expédié de Paris à Bangkok.

Dans l'Afrique du Sud, on a décidé de donner la première place au système métrique en maintenant les unités des mesures anglaises et celles des anciens colons hollandais qui ne viendront qu'en second lieu.

Enfin, dans l'île de Malte, le système métrique deviendra obligatoire dans le cours de 1914.

PETITES HISTOIRES AMUSANTES

TROP PARFAIT

A la cour. On juge un affreux chenapan convaincu d'avoir étranglé un paisible bourgeois.

L'interrogatoire achevé, l'avocat général prend la parole et fait l'éloge de la victime, un certain M. Bénin.

—Le malheureux Bénin était un homme de bien dans toute l'acception du terme. D'une rigoureuse honnêteté, il menait une vie des plus régulières; il n'allait jamais au cercle; on ne l'avait jamais vu sur un champ de courses; il ne fumait pas; c'était un époux modèle et un gendre respectueux...

A ce moment, l'avocat du prévenu se dresse à son banc:

—Monsieur l'avocat général, je désirerais vous poser quelques questions de la première importance... Vous affirmez que Bénin était *honnête*?

—Scrupuleusement honnête.

—Qu'il ne se livrait pas à la boisson?

—Il en avait horreur.

—Qu'il ne jouait pas aux courses?

—Jamais.

—Qu'il ne fumait ni pipe ni cigare?

—Ni cigarette?

—Qu'il était aussi doux avec sa belle-mère qu'avec sa femme?

—Peut-être plus encore.

—Bien. Je me demande alors ce qu'un homme qui ne faisait pas de dettes, qui ne buvait pas, qui ne jouait pas aux courses ni aux cartes, qui ne fumait jamais, qui ne battait pas sa femme et ne se disputait pas avec sa belle-mère... pouvait trouver d'agréable à l'existence! Sa vie était morne et sans joie. En la lui ôtant, mon client ne l'a pas privé de grand'chose... Acquittez-le, Messieurs les jurés!

Et les jurés accordèrent les circonstances atténuantes.

UN GARÇON ZELE

Arrivant le soir dans un hôtel de second ordre, un voyageur demande une chambre.

—Je vais vous donner le 7, lui répond la caissière. J'espère que cette chambre vous conviendra. D'ailleurs vous nous direz demain si vous désirez que l'on vous change quelque chose. Le lendemain matin un garçon monte demander au voyageur s'il est satisfait.

—Pas du tout. Cette chambre est remplie de punaises. Je n'en veux plus. Le garçon se précipite au tuyau acoustique.

—Allo!... Le 7 désire changer de punaises.

PEINTURE MODERNE

Un de nos peintres cubistes les plus réputés se consacrait, avant que le cubisme ne fût inventé, au paysage.

Mais déjà son dessin et sa peinture avéraient une grande indépendance envers la nature, la ligne et la couleur; ce qui ne l'empêchait cependant de vendre une toile de temps à autre.

Il avait vendu, à une dame qui se piquait d'encourager les "modernes", un paysage où des arbres rouges le disputaient en violence au violet du ciel, au grand préjudice de l'herbe mauve.

La dame accrocha ce feu d'artifice en belle place dans son salon.

Cependant, au bout de quelque temps, elle dit à un peintre de ses amis:

—Ce paysage est un peu inanimé. Vous devriez me peindre un ou deux bonshommes sur la route qui traverse la toile.

—Avec grand plaisir... répondit l'autre.

Et il peignit les deux bonshommes.

Le lendemain, rencontrant l'auteur du chef-d'oeuvre, il lui dit:

—Tu sais, j'ai collaboré avec toi. Mme Y... m'a fait camper deux bonshommes sur le tableau que tu lui as vendu. Je les ai collés sur la route.

—Va vite les effacer, ou bien ils vont se noyer: ce n'est pas une route, c'est une rivière!

REGRETS

M. Bob considère depuis un instant la salière posée devant lui sur la table.

Comme ce serait amusant de jouer avec ça! D'étaler sur la nappe le sel d'un côté, le poivre de l'autre!

La tentation est trop forte: Bob allonge le bras, saisit l'objet de sa convoitise et...

—Bob, laisse cette salière tranquille... fait la voix sévère de sa maman.

Bob abandonne à regret la salière.

Un moment après, d'une main insidieuse, il la ressaisit... et la renverse!

—Bob, tu m'as désobéi... Pour te punir, je vais te faire avaler tout ce que tu as renversé de sel et de poivre.

Bob se renfrogne et dans une moue dépitée il grogne:

—Si j'avais su, j'aurais renversé le sucrier...

IL VOULAIT LE PRENDRE A SON SERVICE

Le marchand, au détective. — Un drôle s'est fait passer pour un employé de notre maison. Il a recueilli plus d'argent en quinze jours, que les deux hommes que nous employions pour la collection, je désire que vous le preniez au collet le plus tôt possible.

Le détective. — Très bien! Il sera en prison avant la semaine prochaine.

Le marchand. — Grands dieux! non. Je ne veux pas que vous l'emprisonniez. Je veux le prendre à mon service.

UN BON MARI

Deux amies de pension se retrouvent peu après le mariage de l'une d'elles.

Naturellement, on cause mariage, bonheur, etc.

—Moi, vois-tu, dit la jeune fille, je trouve qu'un bon mari doit essayer de corriger les défauts de sa femme.

—Tu te trompes, réplique la jeune épousée. Un mari s'il est vraiment ce qu'on appelle un bon mari, doit trouver que sa femme n'a aucun défaut.

On se résigne moins à accepter le ridicule que le malheur, et moins on l'accepte, plus on l'augmente.

ENTRETIEN DES TAPIS DE LINOLEUMS

Si vous voulez que vos tapis de linoléum restent beaux et conservent leurs couleurs, gardez-vous de les laver à l'eau de savon, comme on le fait quelquefois. Pour les nettoyer, frottez-les simplement avec un chiffon légèrement humecté d'essence minérale; s'il porte des taches de boue, faites-les disparaître de la même façon, mais en mouillant davantage votre chiffon. Tous les deux mois, faites encaustiquer, mais en employant de l'encaustique à l'essence et non à la térébenthine. Votre linoléum restera superbe, brillant et conservera ses couleurs intactes.

ÇA N'AURAIT PAS FAIT DE BRUIT

Un Ecossais fort peu dévôt était occupé à réparer sa brouette avec un marteau et des clous, un dimanche, quand sa femme mit le nez à la fenêtre.

—Mon Dieu? mon Dieu! s'écria-t-elle, pourquoi fais-tu tant de bruit? Que vont dire les voisins?

—Je ne m'occupe pas des voisins, répliqua le mari en frappant plus fort, je m'occupe à arranger ma brouette.

—Oh! Donald, c'est très mal de travailler le jour du sabbat. Tu devrais te servir de vis.

MIEUX QUE CELA

Lui — M'aimez-vous assez pour *devenir ma femme?*

Elle — Je vous aime bien mieux encore: je vous aime comme une mère et je vous le prouverai bientôt, dans huit jours j'épouse votre père.

MUSIQUE EN CHAMBRE

—Laquelle de ses romances préférez-vous?

—Ne lui en reste-t-il pas d'autres à chanter?

—Oh! oui.

—Alors ce doit être une de celles-là.

LE MARI IDEAL

Le prétendant. — Mademoiselle, consentiriez-vous à m'épouser?

La jeune fille. — Il faut d'abord demander le consentement de papa.

Le prétendant. — C'est que... je vais vous dire... Je suis extrêmement timide... Dès qu'il faut que je demande ou discute quelque chose, je me démonte et ne puis prononcer un mot...

La jeune fille, avec vivacité. — Je vous épouse! Ne vous occupez pas de papa.

LA CONQUETE DU POLE SUD

L'expédition de Sir Ernest Shackleton sera la plus importante qui ait jamais eu lieu.

Londres, 12 — Au cours de l'expédition de Sir Ernest Shackleton, au pôle sud, l'abstinence complète de toute liqueur contenant de l'alcool sera prescrite. Lui et ses compagnons se proposent de travailler de longues heures chaque jour, et de faire huit heures de marche, cependant pour tout stimulant, ils n'auront que du thé ou du chocolat. Le thé sera pris le midi afin de stimuler les hommes à la marche de l'après-midi, et le chocolat se prendra le soir, afin de conserver la chaleur du corps pendant les heures de sommeil.

On ne ménagera pas le sucre. Pendant leur *dernière expédition*, Sir Ernest et ses compagnons prirent deux ou trois morceaux de sucre à chaque deux ou trois heures, et Sir Shackleton déclare que dix minutes après leur repas les expéditionnistes sentaient la chaleur circuler dans leurs veines.

Les hommes jusqu'ici choisis pour prendre part à *l'expédition* ont de trente à quarante ans. Sir Shackleton, qui a trente-neuf ans, croit que les hommes sont dans le meilleur état possible entre vingt-cinq et quarante ans. "Un homme, dit-il, n'est dans toute sa force qu'à vingt-cinq ans, et quelle que soit la supériorité de la jeunesse, quant à l'enthousiasme et l'élan, cela ne compte pour rien contre la force de résistance d'un homme plus âgé, et contre le jugement de celui qui a de l'expérience.

Le jour de travail des excursionnistes est ainsi divisé. Après le lever, une heure pour les préparatifs du départ: puis une marche de quatre heures, suivie d'une heure de repos, et une autre marche de quatre heures. Les heures de sommeil seront réduites à huit heures.

Sir Ernest est fort occupé par les préparatifs de cette expédition, que l'on regarde comme la plus importante qui ait jamais été entreprise. En effet, la distance que l'on veut franchir, de la mer Weddell à la mer Ross est de 1.700 milles.

Tout d'abord Shackleton se proposait de revenir du Pôle Sud à la mer Ross, par l'une des trois routes suivantes, par celle suivie par Scott, lors de sa malheureuse expédition, celle d'Amundsen, ou par une nouvelle route connue sous le nom de "route de l'ouest." Cette dernière route traverse la chaîne des Montagnes Victoria. Depuis, il a décidé de ne pas suivre les deux premières routes, et, à moins d'empêchements, de prendre la route des montagnes Victoria ou de revenir par une route nouvelle, à l'est de celle d'Amundsen. En ce dernier cas, l'expédition passera sur des terres encore inconnues.

Ceci augmente considérablement les difficultés et les dangers du voyage. Les explorateurs n'auront pas, en effet, l'avantage qu'ont eu leurs prédécesseurs de pouvoir se procurer des aliments à des postes placés sur la route.

Cependant, ils auront pour eux les ressources d'une science avec lesquelles leurs prédécesseurs ne pouvaient compter. Des postes de télégraphie sans fil seront installés, qui tiendront l'expédition en relations continues avec les quartiers généraux des traîneaux-aéroplanes.

Deux navires à vapeur prendront part à l'expédition. L'un, norvégien, conduira Sir Ernest et ses compagnons jusqu'à la mer Heddell, tandis que l'autre, l' 'Aurora,' qui a déjà pris part à une expédition de ce genre se rendra à la mer Ross pour recevoir les excursionnistes à la fin de leur dur voyage.

Le premier navire quittera Buenos Ayres quelques jours avant le mois d'octobre et se rendra vers la mer Antarctique, jusque si possible, à 78 degrés de latitude sud, là où un bon endroit pour prendre terre fut découvert par l'expédition allemande. Si l'état de la glace est satisfaisant, on établira là des quartiers d'hiver, on y placera des marchandises et le départ s'effectuera à la saison suivante.

En même temps, l' "Aurora" partira de Nouvelle-Zélande et ira débarquer, à la mer Ross, des excursionnistes dont le but sera d'aller rencontrer leurs compagnons venant du continent.

Sir Ernest espère que le voyage s'effectuera en cinq mois. Si l'on rencontrait des obstacles insurmontables, il établiera ses quartiers à la mer Weddell, afin de pouvoir s'y replier.

La première partie du voyage — de la mer Weddell au Pôle — inquiète surtout l'explorateur. La distance est de 800 milles, et les voyageurs auront à traverser une région absolument inconnue.

Aucun des navires ne passera l'hiver dans la région Antarctique. Le "Aurora", après avoir débarqué les explorateurs dans la mer Ross reviendra à la Nouvelle-Zélande, et retournera plus tard dans la mer Ross, pour ramener les explorateurs.

L'autre navire retournera en Amérique du Sud, après avoir débarqué Sir Ernest et ses compagnons, et retournera dans la mer Weddel l'année suivante pour ramener ceux des explorateurs qui seront demeurés aux quartiers généraux de l'expédition.

PLUS GRAND QUE L'AMOUR

Elle.—Le professeur Delcourt dit que l'amour est la plus grande chose du monde.

Lui.— Il se trompe. Je prétends être plus grand que l'amour puisque c'est moi qui le fais.

La Politique Fédérale

(du point de vue libéral)

DU GAVAGE A LA FOSTER

Le Ministre du Commerce veut forcer les Chinois à manger la farine canadienne et il ignore les marchés des Etats-Unis.

Le gouvernement refuse d'ouvrir aux cultivateurs de l'Ouest les débouchés que les Etats-Unis leur offrent pour leur blé et les produits du blé. D'autre part, l'hon. Georges E. Foster, ministre du commerce, prétend avoir trouvé d'autres débouchés, tout aussi bons que ceux qui existent au sud de notre frontière. Au cours de son voyage en Orient, en quête de nouveaux débouchés, le Ministre du Commerce a conçu la brillante idée d'apprendre aux Chinois à manger de la farine No 1 du Manitoba au lieu du riz dont ils se sont servis jusqu'ici. Le Ministre est persuadé que si l'on pouvait engager une petite proportion des 400,000,000 de Célestes à abandonner leur régime traditionnel pour se mettre à la farine de blé, le Canada se débarrasserait d'une bonne partie du surplus pour lequel nous cherchons actuellement un débouché. Mardi dernier M. Foster disait en Chambre à ce sujet:

"Qu'on leur en donne l'idée seulement, et quoique l'augmentation ne soit que très faible dans chaque cas ou dans chaque district, elle sera quand même énorme. Je crois réellement qu'un grand avenir attend la farine, le blé et les autres produits canadiens en Chine et au Japon."

Le côté grotesque de cette proposition saute aux yeux lorsqu'on sait que le gouvernement refuse d'ouvrir aux cultivateurs de l'Ouest un marché dont les clients n'ont nul besoin d'apprendre à manger du pain, Sir Wilfrid Laurier ne fut pas lent à s'en apercevoir. Il parla sur ce sujet à l'ouverture de la session dans les termes suivants:

"J'apprends de bonne source que le Ministre du Commerce se propose d'envoyer des boulangers en Chine et au Japon pour faire connaître aux Chinois et aux Japonais la supériorité du régime du blé sur le régime du riz... Ce ne sont pas seulement des boulangers que le Ministre du Commerce devra envoyer, mais aussi des pâtissiers et des appareils culinaires de toutes sortes, qui seront chargés de faire perdre aux Chinois leurs goûts gastronomiques, — de leur faire perdre le goût des nageoires de requins, des racines de gamgous, et des oeufs de deux ans, et de les encourager à remplacer ces friandises par les préparations modernes de farine de blé et toutes les préparations de céréales, sans oublier le gruau,— cet aliment des gens vigoureux et libres de cette partie du monde. Si mon honorable ami, le Ministre du Commerce, réussit, par ses pèlerinages en Chine et au Japon, à augmenter d'un baril de farine les exportations que nous avons faites jusqu'ici dans ces pays, alors le gouvernement aura plus fait que depuis quatre ans qu'il est au pouvoir.

Cette idée d'instruire le peuple du pays des chrysanthèmes à se nourrir de farine est bien trouvée. Elle fournira un débouché pour les produits canadiens et elle créera beaucoup de positions nouvelles pour les conservateurs en quête de places. Quant aux cultivateurs de l'Ouest, ils attendront pour vendre leur blé que l'instruction des Chinois soit complétée.

LES CULTIVATEURS DE L'OUEST

Quand les cultivateurs de l'Ouest demandent des débouchés pour vendre leurs produits, M. White, le ministre des finances, fait la sourde oreille.

"Ce qu'il faut à ces gens-là, dit-il, c'est de l'éducation agricole. Le gouvernement va leur envoyer des livres."

Mais pourquoi faire? Pour leur apprendre à produire davantage? Ils ne peuvent déjà écouler leurs produits.

POLITIQUE EXTERIEURE

La situation mexicaine ne se complique pas; elle l'a toujours été. Mais elle revêt une forme qui doit ennuyer un peu le cabinet de Washington si elle ne porte pas M. Wilson à regretter certains actes dont la portée n'a peut-être pas été suffisamment pesée lorsqu'ils ont été posés.

Les Etats-Unis se sont pratiquement portés garants du maintien de l'ordre au Mexique. Et les autres pouvoirs ont laissé faire, se disant sans doute avec quelque malice que les bénéficiaires de la doctrine Monroe devaient aussi en subir les inconvénients.

Comme on le sait, James Monroe établissait comme principe essentiel de la politique extérieure des Etats-Unis que "les continents américains, par la position libre et indépendante qu'ils ont conquise et qu'ils maintiennent, ne doivent plus être considérés comme susceptibles de colonisation par aucune puissance européenne; et toute intervention d'un Etat d'Europe contre les Etats de l'Amérique ayant pour objet soit d'obtenir leur soumission, soit d'exercer une action sur leurs destinées sera regardée comme la manifestation d'une disposition hostile à l'égard des Etats-Unis."

Le 2 août 1912 le Sénat américain, par 51 voix contre 4 adoptait la résolution suivante:

"Si l'occupation d'un port ou d'une partie quelconque du continent américain par une puissance étrangère était susceptible de mettre en péril la sécurité des Etats-Unis le gouvernement américain se verrait dans la nécessité de s'opposer à une telle occupation."

Enfin, M. Woodrow Wilson, le successeur de M. Taft, a déclaré, après le remplacement de Madero par Huerta: "Il ne peut y avoir de paix assurée en Amérique tant que le général Huerta n'aura pas résigné l'autorité qu'il a usurpée à Mexico, et tant qu'on n'aura pas partout compris que les Etats-Unis se refusent absolument à soutenir de tels gouvernements et à traiter avec eux. En Amérique, nous sommes les amis de tout gouvernement constitutionnel. Nous sommes plus que ses amis, nous sommes ses champions. C'est seulement dans un gouvernement constitutionnel régulièrement établi que nos voisins, — pour lesquels nous formons en gage de notre amitié, mille voeux sincères, — pourront se développer efficacement dans la paix et dans la liberté."

Logiquement le cabinet de Washington doit d'abord ignorer celui de Mexico dans les circonstances présentes, et se montrer plutôt sympathique à ceux qui combattent Huerta. Et c'est ce qu'il a fait en levant l'embargo sur les armes et les munitions de guerre.

Mais non moins logiquement il a assumé une grave responsabilité morale vis-à-vis des autres gouvernements. Puisqu'il ne veut pas les laisser intervenir pour protéger leurs nationaux, qui sont en assez grand nombre dans un pays dont les ressources naturelles sont aussi considérables que peu exploitées, c'est à lui de le faire.

Or il arrive ce qui devait arriver; c'est que les chefs de bandes révolutionnaires, qui ne sont en réalité que des chefs de brigands, pillent, rançonnent et assassinent ici et là suivant les besoins du moment, où tout simplement leur caprice. Le droit international ne les fatigue pas plus que le droit des gens; et comme ils n'ont de constitutionnalistes que le titre que leur prêtent les Américains du nord, ils ne se font pas faute de régner à leur manière dans les cantons que les hasards de la guerre livrent à leur domination éphémère.

C'est ainsi que l'Anglais Benton vient d'être mis à mort par Villa, un ancien voleur de bestiaux devenu chef révolutionnaire; et que les journaux mentionnent tous les jours les noms d'autres victimes de nationalités différentes.

En fait, dans le moment, le gouvernement le plus constitutionnel paraît encore être celui de Mexico, reconnu par la plupart des pouvoirs européens, et c'est encore là où celui-là étend sa domination que la vie et les biens des étrangers sont le mieux respectés.

Quel que soit le rôle joué par Huerta dans la révolution qui l'a porté au pouvoir, et sa participation plus ou moins directe à l'attentat qui l'a débarrassé de son successeur, il n'en paraît pas moins doué d'une énergie suffisante pour dominer la situation où il se trouve. C'est évidemment un homme à poigne, genre vieux Diaz; et c'est peut-être pour cela que les Etats-Unis le voient d'un plus mauvais oeil que le malléable Madero.

Ils ont déjà trahi, dans le passé, leur préférence pour un gouvernement plutôt faible. Cette politique, peut-être habile, les a cependant placés dans ce dilemne: ou de reconnaître le gouvernement de Mexico, ou de se solidariser avec des brigands dont tout le monde se plaint. La position est délicate, mais les Americains sont gens à en sortir en mettant tout simplement la main sur les provinces mexicaines du nord, et surtout sur cette basse Californie qu'ils convoitent depuis si longtemps.

Et ce sera peut-être là la solution du conflit actuel.

AVIS

Bureau de Jas. A. MacKinnon, Chambre 706. Edifice Tegler

Edmonton, Alta. 28 fév. 1914

Liquidation de l'actif de William Adilman, insolvable, Edmonton, Alta.

Avis est donné par les présentes que le susdit insolvable, William Adilman, qui tenait un fonds de commerce de marchand de bijouterie, dans la ville d'Edmonton, province d'Alberta, m'a fait cession de son actif pour le bénéfice de ses créanciers, sous l'autorité de la loi d' "Assignement" de la province d'Alberta.

Les créanciers sont invités à se réunir à mon bureau, chambre 706 Edifice Tegler, dans la ville d'Edmonton, à 2 h. 30 de l'après-midi de vendredi, le treizième jour de mars A. D. 1914 dans le but de prendre connaissance d'un état de compte du susdit insolvable, de nommer des inspecteurs et de faire connaître leur volonté relativement à la disposition de l'actif.

Toutes les personnes ayant des créances devront enregistrer leur réclamation et faire une déclaration statutaire certifiant son authenticité par devant moi le ou avant le quinzième jour d'avril A. D. 1914, après quelle date je procéderai à la répartition de l'actif, ne prenant en considération que les créances dont il m'aura été donné avis.

J. A. MacKINNON,

Liquidateur officiel.

AVIS

Bureau de Jas. A. MacKinnon, Chambre 706 Edifice Tegler

Edmonton, 2 mars 1914.

Liquidation de l'actif de Joseph Arthur Loiseau, insolvable, Morinville, Alberta.

Des soumissions séparées et cachetées seront reçues jusqu'à midi, le 14ème jour de mars 1914, pour l'achat des articles énumérés ci-dessous:

Vêtements, draperie, chaussures, $2,793.43.

Ameublement de magasin, $375.70

De plus amples renseignements concernant ces articles seront fournis en tout temps à mon bureau, 706 Edifice Tegler.

JAS. A. MacKINNON.

Liquidateur Officiel.

-:- COIN FEMININ -:-

CHRONIQUE

"Votre reproche timide et tendre, Minnie, m'a peiné plus que je ne saurais l'écrire. Hé quoi? n'est-ce pas à vous que chaque semaine, ici, j'écris; sans souci des regards indifférents et moqueurs? Cependant que vous m'accusez d'oubli, savez-vous ce que mon coeur vous donne de lui; ce que mon intelligence voudrait vous donner d'elle? Pour vous oublier, Minnie, il faudrait trancher dans le vif d'un passé encore frémissant, et nos mains se teindraient de la sève vermeille des espoirs, des enthousiasmes, et des tristesses qui nous ont fait vivre tant d'années.... Vais-je, moi aussi, égrener le chapelet des "souvenez-vous"?.... Minnie, petit sphynx, soeur jolie des branches que Mars assouplit, le printemps, vraiment, agite-t-il dans vos bois les grelots de ses bourgeons?... Je vous écris par un temps gris et bas, ma douzaine d'arbres citadins dodelinent la tête comme des jeunes vieux et rien ne ressemble moins au souffle du printemps que la bise aigre qui fuse à travers mes doubles fenêtres. Me faudra-t-il aller là-bas, ainsi que vous m'y invitez? Minnie, Minnie, rappelons-nous que tous nos printemps ne furent pas gais et bleus. Pour échapper à la nostalgie, j'ai besoin, ce soir, de songer aux jours de mars froids et blancs, à ceux d'avril pluvieux et mornes, à ce printemps frêle qu'un mois entier d'ondées endeuilla... Minnie, vous souvenez-vous de ce jour de mai où votre caprice m'entraina dans une longue course, à la recherche de bourgeons de saules fleuris? Il faisait si beau quand, au début de l'après-midi, nous étions parties, et puis, avant notre retour, la pluie se mit à tomber. De flaque en flaque, de motte en motte, sautant à cloche-pied les "trails d'animaux" transformés en ruisseaux, nous avons regagné en hâte la maison. Et trempées et maussades, tandis qu'au feu clair séchaient nos manteaux alourdis, déformés, lamentables, nous nous répandions en récriminations contre les cieux incléments. L'inconstance du printemps, l'infidélité inqualifiable du mois des fleurs et surtout la duplicité de ce soleil ironique trop longtemps absent entre deux courtes visites, toutes les évidences justifiaient notre vilaine humeur. Et dans "le coin des confidences," votre chez-vous, nous avons longtemps parlé de la pluie, déesse aux yeux pleureurs et aux cheveux épars...

L'impression était lugubre qui se dégageait de ce paysage fermé, fait de teintes déteintes et d'espoirs engloutis. Le regard s'y noyait comme s'y noyait la lumière. Qu'était-il advenu des étourneaux familiers dont le vol mordoré pavait la cour de gemmes frémissantes? Les arbres nus semblaient montés sur des échasses, immobiles, hésitants, au milieu de l'inondation qui les cernait... Et puis, s'est opérée la réaction intime du foyer. Il faisait bon, là, près de vous si comprenante des impressions de l'heure. La danse inégale des longues flammes souriait, joyeuse, au jour indécis, violenté et piétiné par l'orage; et cette pluie qui rageusement s'épinglait à votre fenêtre, nous nous surprenions à l'observer maintenant, parmi la tiédeur du "home" retrouvé, avec une curiosité calme et impartiale, étrangère aux malveillances, acquise à la vérité... Notre espérance vivace se dressait contre la réalité d'une nature éplorée, et nous songions aux puissants soleils qui ramèneraient l'été par la main, à la bonne odeur des humus sylvestres, après l'ondée; nous songions à l'aridité assoiffée des sols agrestes dont le feu solaire a bu toute l'eau et, sur les perspectives diluviennes infligées par la saison à nos yeux, frémissant déjà la houle blonde des blés, berceau mouvant du pain qui nourrira les mondes...

Je retrouve chacun de vos gestes, vos gestes à la fois lents et prestes qui déconcertent par leur spontanéité. Vous m'avez tendu l'écritoire, dont vous vous servez si peu souvent: "Ne laissons pas tomber toute cette pluie sur nos âmes, m'avez-vous dit en souriant, mais que votre papier en reçoive quelques gouttes.". Et pour vous obéir, j'ai écrit ce que, presque mot à mot, je viens de vous redire.

Minnie, petit tyran, m'avez-vous donc fait aimer jusqu'à la pluie?

. . . .

(Note du typographe: La fin de la lettre manquait).

MAGALI.

LE "PARISIAN FRENCH" AUX COMMUNES

M. Marcil, de Bonaventure, ancien journaliste, a saisi la Chambre d'un document amusant et qui prouve bien comment, en dépit de sa bonne volonté, le ministère des chemins de fer, dirigé par quelqu'un qui n'entend pas le français, se laisse imposer de prétendues traductions françaises, oeuvre d'un fumiste ou d'un ignorant de belle taille, plus familier avec l'iroquois ou le jargon qu'avec le véritable français.

Il y a, à Montréal, au bureau des chemins de fer de l'Etat, une section des nouvelles qui distribue de la prose aux journaux montréalais, en anglais et en "parisian french." Le 28 février dernier, cette agence de presse distribuait aux journaux français de l'île de Montréal, pour insertion gratuite, le document suivant, au timbre officiel du bureau des chemins de fer de l'Etat, 412 Hôtel Canadian Express, rue St-Jacques.

Nouvelle raffinerie de sucre à Dartmouth
Correspondance spécial

Feb. 28, 1914.

Dartmouth, Feb., 28 — Ouvrage pour mille personne sera trouve dans l'overture de le noveau batiment de la Acadia Sugar Refining Compan à Dartmouth, qui replacera la plant qui etait brule a l'annee 1912. La capacity du noveau batiment sera 2600 barils de sucre par jour. Depuos la destruction de la premiere plante le plus grand part de l'ouvrage au sucre a etait fait par un autre compagnie a l'autre cote de le Port Halifax.

Char Ferry pour le pasage a Georgetown, P. E. I.

Correspondance Special

Sackville, N.B. Feb. 28 — Durant les recent froids les vapeurs du Gouvernment qui font les services de Pictou, N.S., a Georgetown, P. E. I., etat englassee dans la glase et ne pouvaient naviger, mais il y a tout des indications que le Char Ferry sera bien adopte pour naviger sous des conditions ci dur. D'abord que l'eau de les plus grande passage etat couvert de grande morceau de glace, le plus petit passage de les capes n'avait pas que de glace d'importance. Un vapeur comme la type de Char Ferry n'aurait pas de difficulte a force son passage a traverse les neuf milles qui seppaait l'isle de lautre cote. Des persons qui on fait le passage dans un bateau construi pour cette navigation n'ont pas rencontrer de glace qui est dangereuse. Il est dit par des marines qui ont traverses la route que la glace a cette passage nes pas ci grande comme a les autres parts de les Straits de Northampton. Le travail a la Cape Tormentine est toujours en conditions de preparation. Des large quantities de pierre de Sackville sont en route pour la Cape Tormantine, et apres que la navigation etat commencee il y aura des materiaux envoye de Pt. du Chene. Apres que les terminals sont finis, et le Char Ferry pret pour service, il y aura la necessite pour service plus efficient a le N. B. & P. E. I. Railway. On dit que ces possible que la I. C. R. prendra la branche ligne chemin de fer autout ou par lessee, qui le fere bien pour la present compagnie de faire des improvements qui sont bien demande par le grande traffic. Apres ca Lille Prince Edward sera toujours en touche avec le monde."

Au milieu des rires des députés canadiens-français présents M. Marcil lit ces deux dépêches, de rédaction et de traduction fantaisiste, et en commente la langue piteuse. "De tels communiqués, de caractère officiel, sont tout simplement horribles, tant au point de vue grammatical qu'au point de vue ortographique," dit M. Marcil. "Il me semble que si l'agence de presse du ministère des chemins de fer veut communiquer des nouvelles intéressantes à la presse canadienne-française, elle pourrait s'assurer qu'elles soient d'abord rédigées en un français convenable," ajoute-t-il.

UNE SOIREE AU CERCLE "JEANNE D'ARC

—Non, non... ce n'est pas cela. Recommencez et mettez plus d'expression, plus de colère... Bien! Maintenant, arrachez-lui le bouquet des mains avec violence... Bien!... Vous, un cri... Non, plus fort!... Bien!...

Cher lecteur, vous vous demandez ce qui se passe, un crime peut-être? Tranquillisez-vous, c'est une répétition du Cercle Dramatique Jeanne d'Arc à laquelle il nous était donné d'assister la semaine dernière.

C'est ainsi qu'à notre entrée le Directeur parlait à ses jeunes artistes.

Et pendant près de deux heures ces jeunes gens dirent et redirent, jouèrent et rejouèrent les scènes les plus difficiles de la comédie "Les Vivacités du Capitaine Tic."

Après la répétition nous posâmes quelques questions à M. A. C. Humbert, le directeur artistique, et M. U. Blais, le régisseur dévoué du Cercle Dramatique Jeanne d'Arc.

Il sera peut-être intéressant pour nos lecteurs de savoir le travail et le dévouement que demande la préparation d'une pièce à un cercle d'amateurs.

D'abord vient la distribution des rôles, ouvrage délicat, car ici ce ne sont pas des professionnels payés mais des amateurs pleins de bonne volonté, et ceux-ci sont quelquefois obligés, malgré leur talent, de remplir des rôles bien secondaires, mais c'est un plaisir de voir avec quelle bonne grâce les jeunes acteurs et actrices s'inclinent et acceptent le choix du directeur artistique.

Les répétitions commencent copies en main mais on les abandonne au bout de trois ou quatre répétitions pour jouer de mémoire. Quand le 1er acte est en bonne voie on commence le 2ème et ainsi de suite.

Le nombre des répétitions varie de 15 à 20 à raison de trois ou quatre par semaine et quelquefois celles-ci sont interrompues et remises pour une raison ou une autre, ce qui fait qu'il faut à peu près six ou sept semaines pour monter une pièce.

Depui sa fondation, en mai 1913, le Cercle nous a donné deux drames, une comédie et plusieurs concerts.

Deux ou trois semaines avant la représentation, le régisseur commence à ne plus dormir, il faut qu'il songe à tout, aux accessoires, dont la liste monte parfois à 50 ou 60, aux décors, au local à louer, et mille autre choses, et c'est à lui de trouver tout cela, et vraiment le champ ouvert à l'activité et au dévouement de notre camarade M. U. Blais, est vaste.

Puis vient la publicité, l'impression des programme et des billets, et la vente de ceux-ci qui est la grande question, car cela coûte de l'argent de monter une pièce et le seul moyen pour un cercle dramatique d'exister dépend du nombre de spectateurs aux représentations.

On voit par ce qui précède que nos jeunes amis du Cercle Jeanne d'Arc ont beaucoup de mérites dans le maintien de l'oeuvre d'éducation artistique qu'ils ont entreprise. Il nous semble qu'ils ont légitimement droit aux encouragements du public français d'Edmonton, et nous ne doutons pas que nos compatriotes se feront un véritable devoir d'aller applaudir les interprêtes des "Vivacités du Capitaine Tic", le jour de la mi-carême.

Un ami du Cercle.

L'ETABLISSEMENT DES VILLES DE L'OUEST

Après une longue période de prospérité, les populations des différentes villes de l'Ouest semblent maintenant vouloir passer un certain vernis sur ce qu'elles ont fait et construit au cours de ces dernières années. Ceci est d'ailleurs dans l'ordre naturel des choses, car l'histoire nous apprend qu'il en a été de même de tout temps: les cités ont commencé à s'embellir lorsqu'une certaine période de progrès a régné sur elles.

Cependant pour ce qui est des villes de l'Ouest canadien, il faut faire une distinction; ayant profité de l'expérience de leurs soeurs de l'est ou même de celles du vieux continent, elles ont pu atteindre un degré de beauté architecturale en menant de front le commerce et l'industrie. Le rel[illegible] qu'y ajoute actuellement le citoyen de l'Ouest peut plus ou moins être qualifié de luxe; il consiste dans la construction de théâtres, de clubs, de résidences d'été, dans la confection de promenades, des parcs publics et de différentes choses destinées à augmenter l'intérêt de la vie des villes.

A Régina, la venue du printemps verra le commencement de construction d'un théâtre de $100,000; à Calgary, on discute actuellement l'érection d'un auditorium géant pouvant contenir plusieurs milliers de personnes. En effet, le congrès international d'Irrigation et la convention International du Sunday School qui doivent être tenus bientôt dans cette ville semblent commander un tel mouvement. Les milliers de délégués qui se rendront à ces deux conventions devront avoir un endroit propre à leurs séances.

Au cours de ces derniers mois, Calgary et Edmonton ont fort propagé la popularité des sports d'hiver chez eux. Edmonton célébrera bientôt, grâce à la libéralité des autorités municipales, le troisième tournoi annuel de ski; les plus grandes célébrités en ce genre de sport y prendront part et on compte sur une affluence considérable d'amateurs.

A Calgary, on a commencé cet hiver à organiser de grandes excursions dans les Rocheuses; plusieurs sports d'hiver se sont popularisés dans la montagne et vu l'affluence des visiteurs, les bungalows pour la plupart, n'ont pas encore fermé leurs portes.

Beaucoup de citoyens d'Edmonton et de Calgary se feront construire au printemps dans les Rocheuses, des résidences copiées sur les chalets suisses et il est fort probable que l'hiver prochain, nous aurons notre Davos canadien, où les fervents du ski, du toboggan et du patin iront, tout comme en Suisse.

LE CONGRES DE L'ASSOCIATION FRANCO-CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN

Il sera tenu à Prince Albert au commencement de juin.

Le "Patriote de l'Ouest" nous apprend, dans son édition du 26 février, que le comité général de l'Association Franco-Canadienne de la Saskatchewan a décidé que le prochain congrès de l'association sera tenu, à Prince Albert, les 16, 17 et 18 juin prochain. Il suivra celui de l'Alberta qui sera tenu les 8, 9 et 10 juin.

Parlant du programme de ce congrès, le "Patriote de l'Ouest" nous dit:

"L'une des premières questions que se posa le Comité Général fut celle de la physionomie caractéristique qu'il convenait de donner au congrès de 1914.

"L'avis unanime fut que, sans négliger un élément d'utiles manifestations qui gravent mieux dans l'âme du peuple d'importantes vérités, il fallait avant tout, en faire un congrès d'études sérieuses et très pratiques auxquelles devraient s'intéresser tous les membres de l'Association.

A cet effet le Comité Général a tracé un vaste programme. Le 'Patriote' y reviendra plus longuement dans une série d'articles sur le travail propose aux diverses commissions.

"Qu'il suffise pour aujourd'hui de dire que le travail sera partagé entre cinq commissions, dont trois pourront siéger simultanément durant le congrès, obtenant ainsi une meilleure utilisation du temps, une plus grande facilité de spécialiser l'étude et de donner libre jeu à d'utiles discussions. Quatre commissions s'occuperont des questions suivantes: l'enseignement du français, la colnisation, la vie de l'Association et la diffusion de la bonne presse. La cinquième commission est celle des dames et s'occupera spécialement de la conservation du français dans la famille.

Il est de la plus haute importance que dès maintenant chacun des cinquante cercles locaux de l'Association prenne les mesures nécessaires pour se faire représenter par quelques délégués dans chaque commission d'étude. C'est là un point essentiel pour que le Congrès accomplisse une oeuvre féconde et durable."

Les organisateurs comptent sur la présence, à ce congrès, des membres de l'épiscopat de l'Ouest, notamment de Nos Seigneurs les archevêques de St-Boniface et d'Edmonton, S. G. Mgr Langevin et S. G. Mgr Legal; de NN. SS. Pascal, Mathieu, Grouard, McNally, Béliveau et Charlebois, dont l'encouragement, le concours effectif et les fécondes bénédictions ont donné naissance aux organisations catholiques et nationales des trois provinces de l'Ouest, aussi sur celles des représentants de la belle oeuvre du Ralliement catholique et français en Amérique, et des associations catholiques-soeurs, telles que: le Parler Français de l'Alberta et de Québec, la Société St-Jean-Baptiste du Manitoba, de Montréal et de Québec, l'Association d'Education de l'Ontario, l'Union Nationale Métisse, les Artisans Canadiens-français, l'Union St-Joseph, l'Association Catholique Allemande.

"On peut déjà se faire, dit le "Patriote de l'Ouest," quelque idée de la puissance que possèdera un tel congrès pour fortifier les liens d'une fraternelle union, non seulement entre tous nos compatriotes de cette province et des provinces-soeurs, mais aussi avec nos frères d'autres langues. On comprendra aussi l'intérêt que ce congrès devra susciter dans tous nos centres franco-canadiens et les généreux dévouements qu'il devra inspirer."

Nous souhaitons à nos compatriotes et amis de la Saskatchewan le succès le plus beau qu'ils puissent désirer.

Fondation d'un cercle à Saskatoon

Un nouveau cercle de l'Association vient d'être fondé à Saskatoon; il compte onze membres actifs. Lors de l'inauguration du cercle il fut fait une conférence par le Rév. Père Libert, qui venait de faire une campagne d'organisation. Le "Patriote de l'Ouest" en rapportant cette nouvelle, se demande si, un jour, Saskatoon ne sera pas choisi comme siège d'une convention des Franco-Canadiens. "Sa situation centrale, dit-il, son importance, l'accommodation que cette jeune ville si prospère pourrait mettre à la disposition d'un congrès, sont autant de raisons qui militent en faveur de cette idée."

AVIS

Bureau de Jas. A. MacKinnon
Chambre 706, Edifice Tegler

Edmonton, Alta, 28 fév. 1914

Liquidation de l'actif de Jack Hyman et Oscar Hyman et The Athabasca Trading Store, insolvables, Athabasca, Alta.

Avis est donné par les présentes que les susdits insolvables, Jack Hyman et Oscar Hyman, qui tenaient un fonds de commerce de marchands de vêtements au détail, sous le nom de "The Athabasca Trading Store," dans la ville d'Athabasca, province d'Alberta, m'ont fait cession de leur actif pour le bénéfice de leurs créanciers sous l'autorité de la loi d' "Assignement," de la province d'Alberta.

Toutes les personnes ayant des créances devront enregistrer leur réclamation et faire une déclaration statutaire certifiant son authenticité par devant moi le ou avant le quinzième jour d'avril A. D. 1914, après quelle date je procéderai à la répartition de l'actif, ne prenant en considération que les créances dont il m'aura été donné avis.

J. A. MacKINNON,
Liquidateur officiel.



Ordonnance des Licences de Liqueurs

Demande de Transfert de Licence de Liqueurs (détail)

Demande a été faite par Samuel Hardman Smith pour le consentement du transfert à lui-même de la licence accordée à Harry S. Thain pour l'hôtel Brunswick, situé sur les lots vingt-quatre (24) et vingt-cinq (25) bloc un (1) plan 6647 S, Vermilion, Alta.

Si nécessaire cette demande sera considérée par le bureau des commissaires de licences à une réunion qui aura lieu au Palais de Justice, Juvenile Court Room, Edmonton, le mercredi, 1er avril 1914, à 10 heures a.m.

Daté à Edmonton, ce sixième jour de mars 1914.

JOHN D. HUNT.
Député Procureur-Général,
Par Intérim.

LA SESSION FEDERALE

L'hon. M. Oliver soulève un débat à propos de l'Immigration Asiatique

REMARQUES JUDICIEUSES DE M. LEMIEUX

Le gouvernement se défend comme il peut — Les inconvénients de cette immigration

Ottawa, 6 mars 1914.

La question des orientaux a fait hier, le sujet de la discution. Le débat a été provoqué par une demande de renseignements de la part de l'hon. M. Oliver. Ce dernier est intéressé surtout en ce qui concerne les provinces de l'Ouest, mais en particulier la Colombie Anglaise. Ce qu'il demande c'est la restriction de l'immigration des japonais, des chinois, et des hindous. Il a démontré que malheureusement depuis un an, le gouvernement semble protéger plutôt les jaunes que les blancs. A l'appui de cette déclaration, M. Oliver dit qu'on a empêché des ouvriers blancs d'entrer en Colombie Anglaise sous le prétexte qu'il y avait déjà trop d'ouvriers blancs qui étaient sans travail et pourtant on laissait facilement pénétrer dans la Colombie Anglaise tous les Japonais les Chinois et les Hindous qui étaient disposés à le faire. L'hon. M. Lemieux à fait l'éloge du Japon comme pays, il a parlé de son avancement intellectuel, de ses progrès et de son développement colossal, mais il a déclaré également que si, aujourd'hui, le gouvernement se rendait compte qu'il était fort embarrassé, il n'avait personne à blâmer que lui-même. C'est que l'ancien traité commercial est lettre morte et il est assez facile de comprendre qu'on se trouve aujourd'hui en face d'un problème assez difficile à résoudre.

L'hon. M. Lemieux a fait une restriction au sujet des Hindous qui sont après tout des sujets britanniques.

D'autres part certains députés ont fait valoir le fait que les idées, les usages et les moeurs des hindous ne pouvaient être acceptés par un pays chrétien comme le Canada.

Sir Wilfrid Laurier a demandé au gouvernement si les Etats-Unis s'étaient conformés aux demandes du gouvernement canadien en ce qui concerne la ratification des règlements du traité international des pêcheries.

L'hon. M. Hazen a répondu par un exposé historique de cette question du traité des pêcheries et a conclu en disant que le gouvernement canadien attendait encore que le gouvernement américain s'exécute. Tout de même le Ministre de la marine déclare que, d'après les renseignements reçus des Etats-Unis récemment, le gouvernement américain serait disposé à adopter sous peu les règlements du traité. Une nouvelle déclaration dit M. Hazen, sera faite à ce propos dans quelques jours.

Il informe également le chef de l'Opposition que des modifications aux règlement ont été apportées et qu'elles sont présentement à l'étude.

En réponse à M. MacDonald de Pictou, le Ministre de la Milice déclare que le "War Office" d'Angleterre a consenti à permettre pour une année encore aux équipes de tireurs des colonies et cela pour une période d'une année, l'usage de la mire dont on se sert en Canada en ce moment, pour le concours de tir à Bisley. Une équipe canadienne de tireurs se rendra en Angleterre cette année comme d'habitude.

L'hon. M. Oliver a demandé ensuite copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents concernant l'immigration des Asiatiques y compris les Hindous, les Japonais et les Chinois, et qui ont trait directement ou indirectement à l'arrêté en conseil, passé pra le gouvernement en décembre 1913, restreignant l'immigration dans la province de la Colombie Anglaise.

L'hon. M. Oliver a fait remarquer que la question d'immigration était l'une des plus importante qui intéresse le Canada, en ce sens, qu'elle concerne l'avenir de ce pays et son développement. Un bon nombre de personnes, dit M. Oliver, s'imagine que lorque l'on veut restreindre l'immigration asiatique, on se place purement au point de vue ouvrier.

C'est-à-dire que l'on s'imagine que les Asiatiques qui peuvent s'établir dans l'Ouest ou dans la Colombie Anglaise, constituent une rivalité dangereuse pour les ouvriers blancs à causse de la concurrence. Il est vrai que ce point de vue a son importance, mais il en est un autre qui l'est davantage. Ce qui doit surtout engager le gouvernement à limiter l'immigration des jaunes en ce pays, c'est le danger d'une tentative d'assimilation possible de ces races, ce qui est une utopie, car on sait également que non seulement au point de vue religieux mais encore au point de vue des idées et des moeurs, il n'y a pas d'entente possible.

L'hon. M. Olivier a appelé l'attention du gouvernement sur le fait que depuis un an environ, on a jugé à propos de restreindre l'immigration des ouvriers blancs sous le prétexte qu'il y avait encombrement dans la Colombie Anglaise. Le mouvement pouvait avoir du bon, mais cependant il y a le revers de la médaille.

C'est que pendant qu'on empêchait les ouvriers blancs de pénétrer dans la Colombie Anglaise à cause du grand nombre d'ouvriers qui étaient déjà sans travail on n'a pas jugé à propos de restreindre en même temps l'immigration des jaunes. Comme résultat, une grande quantité de Chinois et de Japonais a continué à s'établir dans la Colombie Anglaise, l'hon. M. Oliver croit qu'il est à peu près temps de modifier la loi d'immigration de telle façon que l'on puisse exercer un contrôle suffisant pour permettre à ceux que l'on veut recevoir de venir chez nous tout comme on aura le droit de refuser ceux que l'on considère comme étant non désirables, à quelque point de vue que ce soit.

L'hon. M. Lemieux admet que la question de l'immigration des Asiatiques est d'une importance première pour ce pays, en ce moment, comme elle l'a été dans le passé pour l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Afrique Sud. Lorsque l'on parle de l'immigration des orientaux en Canada, on pourrait dire plutôt que c'est l'immigration vers la Colombie Anglaise, car c'est dans cette province que se porte surtout le mouvement d'immigration des Japonais, des Chinois et des Hindous. On sait, dit M. Lemieux, que les races jaunes ne s'assimilent pas aux races blanches. Tout de même, l'hon. M. Lemieux dit qu'il a beaucoup d'admiration pour les Japonais par exemple, qui ont une civilisation avancée et qui, depuis un petit nombre d'années ont fait un pas de géant dans la route du progrès de tout genre. L'ancien gouvernement, dit M. Lemieux avait conclu une entente, un traité avec le Japon, et il semble qu'il serait possible en donnant la véritable interprétation à ce traité, et en administrant les règlements qu'il comporte d'une façon judicieuse, il serait possible de s'entendre sans froisser les susceptibilités des deux pays intéressés. Il ne faut pas blâmer le Japon, si les Japonais immigrent au Canada.

Il y a un autre point, dit M. Lemieux, qu'il serait bon de considérer, c'est celui de nos relations commerciales avec le Japon.

On sait qu'aujourd'hui le Canada retire plusieurs millions de dollars par année du Japon ce qui est fort avantageux pour notre pays. On pourrait peut-être, dit M. Lemieux, envisager la question à un autre point de vue lorsqu'il s'agit des Hindous et des Chinois. Pour ce qui est de ces derniers, il n'y a nul doute qu'il devrait y avoir une restriction sévère qui empêcherait le flot d'immigration de se porter vers nos plages. Quant aux Hindous, la question est peut-être un peu plus difficile à résoudre car il ne faut pas oublier que les Hindous sont des sujets britanniques. C'est en vertu de ce dernier fait, que des juges de la Colombie Anglaise ont déclaré l'an dernier que même les lois de ce pays ne pouvaient guère atteindre les Hindous, et que toute tentative dans le sens contraire était ultra vires. On comprend facilement que le règlement de ces questions, dit M. Lemieux, présente de grande difficultés. Tout de même il serait peut-être facile d'arriver à une solution sage, en nommant une commission d'enquête qui s'occuperait de cette question, après avoir pris tous les renseignements possibles, après quoi le gouvernement pourrait agir en conséquence.

L'hon. M. Lemieux a rappelé le cas d'un prêtre hindou qui a été déporté malgré un ordre de la cour assez formel à ce sujet. M. Lemieux considère qu'on a commis là une erreur et qu'on aurait dû laisser à ce prêtre hindou le privilège de jouir de l'habeas corpus tout comme on l'avait permis dans un autre ordre d'idées à Harry Thaw. M. Lemieux ajoute que si les faits que l'on rapporte au sujet de la déportation de ce prêtre hindou sont exacts, les autorités du gouvernement ont fait preuve d'une brutalité inouïe.

M. Stevens, de Vancouver, déclare qu'il est parfaitement au fait de ce qui se passe dans sa province, au sujet de l'immigration asiatique et il considère qu'il serait grandement temps de mettre un frein à cette immigration. Touchant à la question des Hindous, M. Stevens dit que c'est une immigration non désirable, en ce sens que ceux-ci sont des polygames, ce qui n'est pas toléré dans le pays, et que le Canada ne peut accepter les familles de ces Hindous. Il y a des cas où certains de ces Hindous ont cinq ou six épouses. Un autre fait qu'il ne faut pas méconnaître, dit M. Stevens, c'est qu'un grand nombre des Orientaux qui viennent en ce pays sont affectés de maladies dangereuses et nuisibles à la population des environs.

M. Knowles, de Moose Jaw, est absolument opposé à l'immigration des Hindous, sous le prétexte que leurs usages et leurs moeurs sont intolérables pour un pays chrétien comme le nôtre.

M. Burnham de Peterboro, déclare qu'il diffère d'opinion avec M. Lemieux en ce qui concerne les Hindous. Bien que ces derniers, dit-il, soient des sujets britanniques, je considère qu'ils ne sont pas des sujets désirables pour un pays comme le Canada, car ils ne s'accordent en aucune façon avec la population de ce pays en ce qui concerne les usages et les moeurs.

M. Burnham se déclare également opposé à l'immigration japonaise, et surtout à l'immigration chinoise. Ces derniers surtout, dit-il, les Chinois sont des non désirables et à tous les points de vue. Non seulement ils font une concurrence effrayante à la classe ouvrière blanche mais encore ils sont répréhensibles et non désirables au point de vue de la morale et de la santé délâbrée et dangereuse pour la population qui les environne.

L'hon. Dr Roche dit que depuis un an 5,000 Chinois se sont établis dans la Colombie Anglaise, et chacun d'eux a payé la prime de $500. Il ajoute que les lois d'immigration concernant les Orientaux, et surtout les Chinois ont été assez bien observées et qu'on n'a pas autant de raison de se plaindre qu'on semblerait le vouloir croire.

NOUVELLES REGIONALES

ST-PAUL, ALTA

La Chambre de Commerce a procédé à l'élection des membres de son bureau. Les anciens officiers qui ont été réélus par acclamation, sont:

Président, M. J. U. Thibaudeau.

2ème vice-président, M. Elph. Trudel.

Sec.-trésorier, M. Ernest Cloutier.

Directeurs: MM. Z. Roberge, Sly. Cyr, Ed. Meunier, G. Deslauriers, H. Montambault et Ed. Brosseau.

Au cours de l'assemblée un grand nombre de membres ont payé leurs cotisations; plusieurs nouveaux ont demandé leur inscription. Le nouveau bureau est animé des meilleures intentions pour faire un travail pratique en faveur du développement de St-Paul.

La Société Coopérative a également tenu une assemblée générale pour l'élection du bureau. Au nombre des membres du bureau réélus mentionnons: MM. L. Lafond, président; O. Alain, 2ème vice-président; Ed. Rousseau, secrétaire, et J. E. Roy, trésorier. Le gérant sera choisi à une assemblée ultérieure.

Une Société d'Agriculture a été formée, pour le district de St-Paul sous le contrôle du Département de l'Agriculture. L'élection des officiers aura lieu à une assemblée générale qui sera tenue à St-Paul le 9 mars. Avis est donné aux cultivateurs de prendre une part active à l'organisation de cette société qui aura des résultats nombreux et importants pour la classe agricole. Tous ceux qui désirent nommer des officiers compétents et actifs sont priés de demander leur inscription comme membres de la Société, afin de pouvoir prendre part à l'élection du 9.

On se propose d'organiser à St-Paul une exposition agricole pour les deux comtés de St-Paul et de Beaver River. Dans l'organisation de cette exposition la Société d'Agriculture jouera un rôle important.

M. P. Duble, d'Elk Point, a vendu toutes ses propriétés le 5 de ce mois; son intention est de s'établir à St-Paul afin de s'y livrer au commerce des farines: il bâtira probablement un grand moulin dans la partie ouest du village. De bonnes ventes de lots ont été faites récemment dans cette partie de St-Paul: M. Z. Roberge y a acheté 3 lots, M. H. Fraser, 3 lots, et M. P. Duble, 3 lots. Toutes les constructions nouvelles de cette année seront dans le quartier ouest de St-Paul.

M. H. Fraser, entrepreneur important de St-Paul, a déjà obtenu plusieurs contrats importants de construction: les travaux commenceront très prochainement.

Le R. P. Lechevalier, O.M.I., de Calgary, est venu assister le R. P. Leclainche, durant l'absence du R. P. Thérien.

Le Dr Aug. Couillard, de Végreville, était de passage à St-Paul, où il était venu opérer la petite fille de M. U. Limoge.

M. Ed. Brosseau, Sr., est en visite pour quelques jours chez son fils Edmond. M. Brosseau s'intéresse plus que jamais à l'avenir de St-Paul.

M. le Dr H. Gagnon, d'Edmonton, est venu s'établir à St-Paul comme dentiste en remplacement du Dr Lamarre.

M. et Mme Ad. Pigeon ont eu la douleur de perdre leur plus jeune enfant.

MM. Z. Roberge et Ernest Cloutier ont été nommés commissaires par le Service des Enfants Négligés, pour le district de St-Paul. Toutes les personnes ayant des plaintes à formuler au sujet d'enfants négligés ou maltraités sont priés de s'adresser à ces messieurs qui se chargeront de prendre les mesures nécessaires.

Au sujet de la démission de M. Brosseau comme conseiller du village de St-Paul, nous croyons utile de donner les explications suivantes.

M. Ed. Brosseau a démissionné après avoir fait l'examen des livres de comptabilité à une assemblée régulière du Conseil et s'être rendu compte qu'il était impossible de collecter de taxes avant que tout soit arrangé légalement, ce qui devait entrainer un long retard et beaucoup de dépenses, et faire peser une lourde responsabilité sur les nouveaux conseillers.

Après que le nouveau secrétaire Ernest Cloutier eut été autorisé par le Conseil à aller lui-même faire examiner les livres au Département, et qu'il eut rapporté des explications aux nouveaux conseillers indiquant clairement qu'aucune responsabilité ne pouvait leur incomber, M. E. Brosseau comprit qu'il était de son devoir de retirer sa démission; celle-ci n'ayant, en effet, été présentée que parce que M. Brosseau était certain que la responsabilité de l'état de choses devait peser sur l'ancien Conseil et que tout irait bien lorsque le Département aurait remis tout à l'ordre.

M. E. Brosseau a fait cette déclaration au secrétaire pour qu'elle soit insérée dans le "Courrier de l'Ouest," afin que tous sachent pour quelles raisons il résigna d'abord ses fonctions puis retira cette résignation.

COMMUNICATION

M. le Rédacteur,

Ayant eu l'occasion de passer au bureau de M. l'abbé Normandeau, 306 St-Antoine, ce dernier a bien voulu me communiquer quelques passages d'un nouveau pamphlet qu'il doit publier prochainement sur l'Alberta, et en particulier sur cette partie privilégiée qu'on appelle "L'Alberta-Centrale."

Tel sera le titre de ce petit livret ou guide du colon qui désire se faire un avenir au soleil de l'Alberta; on y trouvera ample matière à réflexion et la solution des grands problèmes sociaux du jour: cherté de la vie, désertion des campagnes, paupérisme des grandes villes, etc.

Je me permets de signaler le paragraphe intitulé: "Qui doit s'emparer de ces 160 acres de belle et bonne terre que le gouvernement met à la disposition de tous pour la somme de $10.00 seulement?" et aussi le chapitre de "L'Organisation pratique et rationnelle de la Colonisation."

Le nouveau pamphlet sera annoncé dans une semaine environ et sera distribué à toutes les personnes qui en feront la demande au Rév. J. A. Normandeau, colonisateur de l'Alberta-Centrale, 306 St-Antoine, Montréal, Qué.

Merci, M. le Rédacteur, de l'hospitalité des colonnes de votre intéressant journal.

J. VAIS.

(Communiqué).

UN HOTEL UNIQUE AU MONDE

Il existe à Chicago, et on peut dire vraiment de lui qu'il est unique au monde, non peut-être par le luxe et le confort qu'il présente, mais au moins sous le rapport de la direction et de son personnel.

Le propriétaire de l'immeuble, qui porte un des noms les plus distingués d'Angleterre, fut autrefois officier anglais dans la cavalerie de la garde.

La gérante est la veuve d'un général français. Le comptable est un comte hongrois, neveu d'un diplomate aujourd'hui défunt, qui tenait un haut rang à la cour de Saint-Pétersbourg. Quant au portier de l'hôtel, c'est un baron véritable, ancien lieutenant d'artillerie dans un régiment autrichien. Le chef du personnel (garçons, cuisiniers, valets de chambre, etc., etc.), n'est autre qu'un ancien attaché d'ambassade dans une grande capitale européenne.

Enfin l'on y trouve même, parmi les employés subalternes, d'anciens officiers, des ingénieurs, des médecins, etc.

Ce sont là de ces déportés de l'aristocratie européenne comme il en est beaucoup aux Etats-Unis. Combien d'autres, après avoir connu la gloire, les honneurs et les richesses, végètent misérablement, ignorés, vaincus par la vie et l'adversité!

AVIS PUBLIC

Avis est donné que le Conseil Municipal de la ville d'Edmonton réfère par les présentes aux contribuables pour obtenir leur approbation sur les questions suivantes;

Le Conseil doit-il passer des Règlements (by-laws) pour:

1.—Extension et outillage du service des tramways. Vingt ans, intérêt de cinq pour cent. système de fonds d'amortissement $168.386.67

2.—Extension et outillage du service des téléphones. Vingt ans, intérêt cinq pour cent. Système du fonds d'amortissement 61.320.00

3.—Extension et outillage du service de la lumière et de la force électriques; vingt ans, intérêt cinq pour cent, système du fonds d'amortissement 120.693.33

4.—Outillage et accessoires du service des pompiers: vingt ans, intérêt cinq pour cent, système du fonds d'amortissement 63.753.33

5.—Entrepôts et magasins du service d'approvisionnements civique: vingt ans, cinq pour cent d'intérêt, système du fonds d'amortissement 29.200.00

6.—Achèvement du Pavillon des Animaux au parc de l'exposition, vingt ans, intérêt cinq pour cent, système du fonds d'amortissement 78.840.00

7.—Achèvement et ameublement de l'édifice civique; vingt ans, intérêt cinq pour cent, plan du fonds d'amortissement 28.713.33

8.—Poste central de police et hall des pompiers, construction, ameublement et outillage, intérêt cinq pour cent système du fonds d'amortissement 252.580.00

9.—Escompte de la vente des débentures durant 1912-1913; vingt ans, intérêt à cinq pour cent, système du fonds d'amortissement 178.120.00

10.—Part de la ville dans le programme de pavage en 1912-1913, vingt ans, cinq pour cent d'intérêt; système du fonds d'amortissement 163.520.00

11.—Améliorations au City Park comprenant bassins de natation, kiosques pour musique et abris. Vingt ans, intérêt cinq pour cent, système du fonds d'amortissement 121.180.00

12.—Extension et ameublement de l'Hôpital Strathcona. Quarante ans, intérêt cinq pour cent, système du fonds d'amortissement.. .. .. .. 59.860.00

13.—Emplacements supplémentaires pour hall de pompiers, quarante ans, intérêt cinq pour cent, système du fonds d'amortissement 5,840.00

14.—Capital de roulement ou d'urgence, quarante ans, intérêt cinq pour cent système du fonds d'amortissement 2,099.966.75

15.—Supplément pour emplacement du poste central de police et hall des pompiers, quarante ans, intérêt à cinq pour cent, système du fonds d'amortissement.. .. .. .. 24.820.00

16.—Ameublement et outillage du poste central de police et hall des pompiers, huit ans, intérêt cinq pour cent, système du fonds d'amortissement 9.246.67

17.—Part de la ville dans le programme d'ouverture de rues, construction de trottoirs et boulevards 1912-1913, huit ans, intérêt cinq pour cent, système du fonds d'amortissement 13.800.00

18.—Part de la ville dans le programme de pavage 1913, vingt ans, intérêt cinq pour cent, système du fonds d'amortissement 595.680.00

19.—Part de la ville dans la construction des trottoirs de bitume en 1913, vingt ans, intérêt cinq pour cent, système du fonds d'amortissement 10.220.00

20.—Part de la ville dans l'ouverture de rues, boulevards et trottoirs de bois pour 1913, huit ans, intérêt cinq pour cent, système du fonds d'amortissement .. 23.360.00

21.—Part de la ville dans le pavage et la construction de trottoirs de bitume en 1914, vingt ans, intérêt cinq pour cent, système du fonds d'amortissement .. 245,280.00

22.—Part de la ville dans l'ouverture de rues et la construction de trottoirs de bois en 1914, huit ans, intérêt à cinq pour cent, système du fonds d'amortissement 24.820.00

Les propriétés assessables suivant le dernier rôle de cotisation revisé ont une valeur collective de $187,946,720.00.

La dette totale est de $22.232.806,89
Améliorations locales et autres dettes non affectant les 20 pour cent de pouvoir d'emprunt 14.059,802.29

Dettes de débentures affectées par la limite des 20 pour cent — 8.173.004.60

Aucun montant de débentures, principal ou intérêt, n'est en arrérages.

Le Maire sera à son office à l'édifice civique, coin de l'Avenue Queen et de la rue Elisabeth, le mardi 31ème jour de mars 1914, entre les heures de 10 a.m. et midi pour la nomination d'agents aux polls en faveur des personnes s'opposant ou approuvant lesdites questions.

Le vote des contribuables aura lieu lundi, sixième jour d'avril 1914, entre 10 heures a.m. et 9 heures p.m., et les endroits désignés dans le by-law No 548 sont:

Elm Park Hardware Store, Avenue Brandon.
Campbell Block, 705 rue Sinclair, coin Ave Alberta et rue Sinclair.
Delton Hardware Store, 1418 Ave Alberta.
F. V. Parsons' Real Estate Office, Fort Trail, North Edmonton.
Patterson's Tin Shop, 1336 24e rue.
High School, Ave Churchill et 2ème rue.
Norwood Public School, Boulevard Norwood.
City Park Grocery, coin Agnes et Ave Pine.
Miller's Grocery, 1252 Kinistino, coin Kinistino et rue McCauley.
McCauley School, rue Heiminck.
Heintzman Piano Store, rue Rice.
Mercantile Grocery Store, 416 Ave Kinistino.
Alexander Taylor School, coin Avenues Jasper et Ottawa.
Edmonton Garage, 627 21ème rue.
Ecole Séparée Catholique Romaine, 3ème rue.
Donald Ross School, Ross Flats.
Clover Bar Cafe, coin Strathcona et Clover Bar Roads.
Rutherford School, coin 11e rue Est et 5e Avenue Nord.
Avonmore Mission Hall, Wye Road.
302 Avenue Whyte Est, coin 3e rue Est.
Star Cash Store, coin 5e rue Est et 6e Avenue Sud.
Tipton Investment Co. office, 24 Avenue Whyte Ouest
Queen Alexandra School, 2e rue Ouest et 4e Avenue Sud.

L'officier-rapporteur comptera les votes pour ou contre le by-law et en fera connaître les résultats à la salle du conseil, dans l'édifice civique, à midi le mercredi, 8ème jour d'avril 1914.

Nota. — Les agents devant assister au vote aux bureaux de scrútin, avant d'être nommés, devront prêter le serment spécifié dans l'article 257 de la Charte d'Edmonton, et on doit noter également que les bureaux de scrutin sont les mêmes que ceux employés pour la dernière élection municipale.

3-12-3t **GREFFIER DE LA VILLE.**

CAUSERIE AGRICOLE

ALIMENTATION DU CHEVAL DE TRAVAIL

L'alimentation du cheval a pour base la paille, le foin, le son et principalement l'avoine.

LA PAILLE. — De toutes les pailles des graminées, celle du froment est des plus utilisées pour la nourriture du cheval parce que, de toutes, elle est réputée la plus alimentaire et que cet animal la préfère à toutes les autres.

Les propriétés alimentaires de la paille de froment sont démontrées par l'expérience, contradictoirement à l'analyse chimique. L'analyse, en effet, ne trouve en elle qu'environ 12 pour 100 de principes nutritifs, et cependant, en Angleterre, on nourrit exclusivement avec de la paille les vaches qui ont cessé de donner du lait. Cette paille se donne en botte broyée ou hachée.

En botte, elle n'est jamais mangée en totalité par les animaux dont elle n'est pas, d'ailleurs, l'unique aliment. Ils choisissent, parmi les tiges, les plus succulentes ou les plantes fourragères dont elles sont toujours entremêlées, et le reste, roulé aux pieds par eux, leur sert de litière.

Broyée par les procédés de grenage, elle est d'une mastication plus facile et mangée en plus grande quantité.

Enfin, hachée et mêlée au son ou à l'avoine, elle est mangée en presque totalité et fournit à l'appareil digestif bien plus de matériaux nutritifs, car elle y est soumise à une élaboration beaucoup plus parfaite.

C'est donc sous cette dernière forme que son emploi est le plus avantageux.

Le FOIN est, pour le cheval de travail, un excellent aliment de matières nutritives et présente, en outre, l'avantage de servir de lest aux organes digestifs.

Le SON est, de tous les aliments, le moins propre à entretenir les forces du cheval de travail, parce qu'il est peu riche en principes nutritifs, depuis que, par la mouture et le blutage actuel, la proportion de farine que lui laissaient les anciens procédés a considérablement diminué. Aussi, les animaux qui s'en nourrissent principalement, sont-ils mous et peu capables de suffire à de pénibles travaux.

Ajoutons que cet aliment est susceptible de fermenter facilement dans l'intérieur du tube intestinal, de s'y agglomérer en pelote et d'occasionner des indigestions très dangereuses.

Pour ces motifs, le son ne doit entrer qu'en très petite proportion dans la ration journalière du cheval de travail, et la quantité qu'on lui donne doit toujours être mouillée ou tenue en suspension dans les boissons. Mêlé avec l'avoine ou la paille hachée, le son est d'une digestion plus facile.

L'AVOINE est l'aliment par excellence du cheval de travail, celui dont il est le plus avide et qui, par les propriétés excitantes dont il jouit à l'état de crudité, est le plus propre à lui donner de la force et de l'énergie.

Aussi, de tout temps, ce grain dans les contrées septentrionales du moins, a-t-il été employé, presqu'à l'exclusion de tout autre pour l'alimentation du cheval de travail.

L'action de l'avoine sur l'économie du cheval est une action toute spéciale, dont on a cherché l'explication par l'analyse chimique.

Celle-ci a trouvé dans le grain de l'avoine une proportion peu considérable de principe féculant en égard aux propriétés nutritives dont il jouit — 59 pour 100 seulement, — de la gomme, du sucre, et en outre, 6 pour 100 de gluten. Son écorce contient, on le sait, un principe aromatique particulier.

Peut-être les propriétés de l'avoine doivent-elles être attribuées non seulement à son principe stimulant, mais aussi à ce que le sucre qu'elle contient, éprouve dans l'appareil digestif, une véritable fermentation en vertu de laquelle il est converti en alcool?

L'avoine doit se donenr au cheval de travail en quantité suffisante: une quantité de DOUZE à DIX-HUIT pintes, s'il est de forte taille et si les travaux sont rudes, voilà des rations ordinaires.

Le cheval de travail doit faire trois repas par jour: un le matin, un second à midi, et le troisième le soir.

Telles sont les substances qui de tout temps, ont servi à l'alimentation du cheval. Elles semblent, en effet, être les plus convenables, non seulement parce qu'elles sont riches en principes nutritifs, mais encore parce que, séjournant longtemps dans le tube intestinal, elles maintiennent ses fonctions toujours en activité, empêchant le sentiment de la faim de s'y manifester, et le "lestant", pour ainsi dire, jusqu'à ce qu'elles aient subi une complète élaboration.

Cependant, aujourd'hui, pour plusieurs causes que nous étudierons dans un prochain article, on lui substitue diverses autres graines, notamment le maïs.

MINISTERE FEDERAL DE L'AGRICULTURE

Division de l'Industrie Laitière

"RATION ET PROFIT"

Il nous est tombé dernièrement sous les yeux deux relevés de production qui nous ont donné à réfléchir. Une vache Jersey a produit 14,150 livres de lait, contenant 727 livres de gras, avec une ration journalière de 12.4 livres de grain moulu. Une vache Ayrshire est arrivée à un résultat presque semblable avec 12.8 livres de grain par jour. Quelle est exactement la ration de grain journalière de la vache ordinaire au Canada? Nous n'en savons rien. Mais ce qui est certain, c'est que des milliers d'entre elles donneraient des résultats infiniment supérieurs si on leur en fournissait l'occasion et si l'on dosait leur ration de grain à raison d'une livre par trois ou quatre livres de rendement en lait.

La moyenne de nos vaches rendent 140 livres de gras par an. Le problème à résoudre est donc de trouver si chaque vache reçoit trois livres de grain moulu par jour. Les deux vaches dont il est question ci-dessus ont reçu quatre fois ce montant et elles ont rendu en conséquence. Nous aurions beaucoup plus de vaches à fort rendement, c'est-à-dire à rendement avantageux, déduction faite du prix de leur nourriture, si nous leur donnions une ration plus généreuse.

Quand nous voyons de bons cultivateurs tout disposés à donner à chacune de leurs vaches pour $78 de nourriture par an, c'est évidemment qu'ils ont foi en leur propre jugement et en la productivité de leurs vaches d'abord, mais c'est aussi qu'ils contrôlent la production du lait et du gras et la consommation de nourriture, de façon à être absolument sûrs de ne pas gaspiller de bonnes rations sur des vaches qui ne produisent pas.

Des "feuilles de nourriture" et des livres de contrôle pour troupeau sont tenus gratuitement à la disposition de ceux qui en feront la demande au service de l'industrie laitière, Ottawa.

Assurez-vous que chaque vache vous donne un bon bénéfice cette année.

"EXPLOITATIONS LAITIERES"

Un coup d'oeil jeté sur les résultats obtenus au concours des troupeaux laitiers qui s'est tenu dernièrement à l'occasion d'une convention, ne peut manquer de provoquer des surprises: 7.317 livres de lait et 214 livres de gras, tel est le rendement de chaque vache!

Une carte exposée pendant cette réunion montrait par contre les pauvres résultats obtenus sur certaines fermes. L'une d'elles ne donnait que 125 livres de lait par acre!

Une ferme où l'on cultive le maïs, l'avoine, le trèfle et la luzerne, et pourvue d'un assez bon pâturage devrait sans beaucoup de peine, produire 2.000 livres de lait à l'acre, tout en voyant sa fertilité augmenter. Le revenu à l'acre serait ainsi de $30 au lieu de $5.79. Ce pitoyable rendement est actuellement celui d'un certain nombre d'exploitations ontariennes représentant 5,000 vaches. Pas plus que les vaches, la terre ne doit demeurer inactive. Quel revenu tirez-vous de vos arpents de terrain? Pourquoi vous contenter de $5 quand vous pouvez en avoir $30?

Le rendement d'un troupeau s'élève naturellement si l'on réforme les mauvaises vaches. Or, savez-vous exactement quelles sont ces mauvaises vaches?

Il vous sera facile de le savoir si vous contrôlez le rendement de chacune sur les formules fournies gratuitement par le service de l'industrie laitière à Ottawa. Dites dans votre lettre si vous désirez peser tous les jours ou trois jours par mois. Y a-t-il la moindre raison pour que vos vaches ne donnent pas une moyenne de 6,000 livres de lait? Nombreux sont les propriétaires qui obtiennent ce résultat ou mieux encore, mais ils n'y arrivent pas avant d'avoir contrôlé le rendement de chaque bête et de s'être débarrassé des mauvaises vaches qui sont la plaie d'un troupeau.

VARIETES

Les habits confectionnés avec du papier ne sont pas si nouveaux après tout, car on a trouvé dans les ruines de Pompéi des chaussures faites avec du papier. Ces chaussures sont légères et à l'épreuve de l'eau, et pourraient bien être adoptées de nos jours.

* * *

Le taux moyen de la maladie durant le cours de la vie humaine est de neuf jours par année.

* * *

C'est un fait curieux à remarquer que les racines et les branches d'un arbre sont d'une nature absolument semblable. Arrachez un arbre, et plantez-le la tête en bas, et vous verrez que les branches prendront elles-mêmes la fonction des racines, et que les racines exposées à l'air bourgeonneront avec le temps et deviendront de véritables branches.

* * *

Cinq cents vaisseaux marchands laissent la Tamise chaque jour pour toutes les parties du monde.

* * *

Le collier le plus riche et le plus précieux du monde entier est celui que possède la comtesse Henckel, une grande dame bien connue à Londres et à Paris. Il est composé de trois colliers historiques très célèbres. L'un d'eux, d'une valeur de $60,000, fut vendu à la comtesse par un grand d'Espagne, et on le distingue sous le nom de "collier de la Vierge d'Atokka; le second a appartenu à l'ex-reine de Naples, et le troisième est le fameux collier de l'Impératrice Eugénie qui le vendit elle-même à un joaillier de Londres pour $100,000.

* * *

Les hommes aveugles sont deux fois plus nombreux que les femmes.

* * *

Beaucoup de personnes se demandent s'il est bon ou mauvais de dormir après les repas. Ce ne peut être préjudiciable, généralement, mais toutefois, ne parait pas être une bonne habitude. Un médecin éminent a analysé le contenu d'estomacs sains après le repas, et il a observé que, quand le sommeil suit celui-ci, le mouvement de l'estomac s'affaiblit, et l'acidité du suc gastrique augmente. Dormir l'estomac rempli est, de là, défavorable à la digestion. D'un autre côté, se coucher seulement ou se placer dans une position horizontale stimule l'action de l'estomac, sans augmenter l'acidité du suc gastrique. On peut donc se coucher après le repas, mais on ne doit pas s'endormir, spécialement si l'estomac est dilaté et ses sucs excessivement acides. Les personnes qui souffrent de ce malaise devraient éviter de dormir après les repas, et cependant, ce sont précisément celles-là qui se sentent portées au sommeil. La difficulté consiste à rester couché sans dormir après un repas.

* * *

La valeur d'une tonne d'or pur est de $600,000,000.

* * *

L'anglais est parlé par 45,000,000 de personnes dans les Iles Britanniques, par environ 90,000,000 aux Etats-Unis, par 5,000,000 au Canada, par 3,000,000 en Australie, par 3,700,000 dans les Indes Occidentales par 1,000,000 dans l'Inde et les autres colonies britanniques, ce qui porte à près de 150,000,000 le nombre de ceux qui savent cette langue.

* * *

La grande horloge de Rouen mesure le temps et sonne les heures depuis plus de cinq cents ans sans interruption.

* * *

On croit que l'éclair est visible à 150 milles, mais les opinions diffèrent à quelle distance on peut entendre le bruit du tonnerre. Un astronome français a fait des observations à ce sujet, et il déclare qu'on ne l'entend pas à plus de dix milles. Un météorologiste anglais a compté 130 secondes entre l'éclair et le bruit du tonnerre, ce qui donnerait une distance de vingt-sept milles.

* * *

L'étendue de l'Australie est vingt-six fois celle du Royaume-Uni, quinze fois celle de la France, et presque l'étendue des Etats-Unis.

Le système humain peut supporter la chaleur à 212 degrés, celui où l'eau bout, parce que la peau est un mauvais conducteur, et parce que la transpiration refroidit le corps. Certains hommes supportent sans dommage pendant quelques minutes une température de 300 degrés Fahrenheit.

* * *

Un examen minutieux des arbres qui sont frappés par la foudre démontre que plus de la moitié sont des peupliers blancs. De ce fait, les savants déduisent que le peuplier est un conducteur de la foudre. Ceci établi, on conseille aux cultivateurs de planter ces arbres dans le voisinage de leurs bâtisses. On suggère aussi de placer des paratonnerres sur deux ou trois de ces arbres, plus élevés que les autres, ce qui empêcherait sûrement les constructions avoisinantes d'être détruites par les orages électriques.

* * *

Le Ministre de la Marine, en France, a fait appel aux enchérisseurs qui voudront tenter de repêcher les canons qui, depuis 222 ans gisent à mille brasses d'eau dans la baie de Fort La Hougue, située sur la Manche. Ce Fort La Hougue fut témoin d'une bataille qui dura cinq jours et au cours de laquelle sept navires de guerre furent coulés. Les flottes réunis d'Angleterre et d'Ecosse, sous le commandement de l'amiral Russell, plus tard le Comte d'Oxford étaient composées de quatre-vingt-deux vaisseaux de ligne. La flotte française, sous le commandement de l'amiral comte de Tourville comprenait quarante-quatre gros vaisseaux et nombre de bricks et de canonnières. Après leur défaite par les alliés, douze navires français et nombre de transports furent capturés et brûlés, d'après les instructions de Sir George Rooke, plus connu sous le nom de capteur de Gibraltar.

Un entrepreneur de sauvetages demanda, récemment, la permission de repêcher le grand nombre de canons d'airain, qui furent coulés avec les navires. Le Ministre de la Marine profita de cette offre pour ouvrir des soumissions.

* * *

L'Allemagne a maintenant son Gibraltar.

D'Héligoland qui n'était qu'un village de pêche, par des travaux merveilleux elle l'a transformée en véritable place forte où l'on voit dirigeables et hydroplanes.

Ce Gibraltar allemand protège l'embouchure de quatre rivières dont l'Elbe et le Weser. Un mur protecteur a été construit autour de la moitié de l'île sur laquelle sont posés les meilleurs canons Krupp.

Un tunnel perce l'île de l'ouest au nord. Par cette trouée, les munitions et autres matériaux pourront être amenés sûrement aux canons.

* * *

Le savant Ravenstein a calculé que la population maximum du globe ne peut dépasser cinq milliards, neuf cent quatre-vingt-quatorze millions d'habitants.

Actuellement, la proportion de l'augmentation chaque dix ans est de 8.4 pour cent en Europe; 6 pour cent en Asie; 10 pour cent en Afrique; 30 pour cent en Australie; 20 pour cent en Amérique du Nord et 15 pour cent en Amérique du Sud. L'augmentation sur toute la terre est de 8 pour cent chaque dix ans. Le monde aura donc 5 milliards 994 millions d'habitants en 2072, soit dans 158 ans.

Nos petits neveux seront donc embarrassés pour trouver où loger leurs pénates.

EXPOSITIONS AGRICOLES EN ALBERTA

Calgary, 29 juin au 4 juillet.
Lethbridge, 7 au 10 juillet.
Gleichen, 30 et 31 juillet.
Langdon, 13 août.
Chauvin, 7 août.
Edmonton, 10 au 15 août.
Végreville, 20 et 21 août.
St-Albert, 16 septembre.
Innisfail, 17 et 18 septembre.
Red Deer, 18 au 21 août.
Medicine Hat, 25 au 27 août.
Trochu, 1 et 2 septembre.
Edson, 15 et 16 septembre.
Castor, 15 et 16 septembre.
Stettler, 24 et 25 septembre.
Fort Saskatchewan, 8 septembre.
Tofield, 10 et 11 septembre.
Wainwright, 15 et 16 septembre
Vermilion, 23 et 24 septembre.
Lloydminster, 2 octobre.

Un certain nombre d'abonnés du "Courrier de l'Ouest" doivent des arrérages d'abonnement à l'administration de notre journal. La petite dette de chacun d'eux prise séparément est peu de chose! Mais on connait le proverbe: "Ce sont les petits ruisseaux....."

Nous croyons qu'il suffira d'attirer l'attention de ces retardataires, pour qu'ils se mettent immédiatement en règle avec nos livres.

La publication d'un journal est onéreuse et le revenu provenant du paiement des abonnements est indispensable pour "boucler le budget." Certains abonnés sont en retard de deux ou trois années; ces abonnés, nous en sommes certains, n'hésitent pas à payer les factures de leurs fournisseurs; pourquoi négligent-ils celle de leur journal?

Il ne viendra à personne l'idée qu'un journal puisse être servi, chaque semaine, gratuitement à plusieurs milliers de personnes. Avant de pouvoir expédier le journal à sa clientèle l'administration a dû payer le papier, la main-d'oeuvre, etc., elle a donc droit, en retour du service de son journal, d'être indemnisée de ces frais.

Nos abonnés retardataires, qui chaque semaine reçoivent la visite du "Courrier," songent-ils à cela?

Nous livrons ces quelques réflexions à leur méditation. Un avis à été envoyé à chacun d'eux fixant le montant de leur petite dette; un prompt règlement de celle-ci serait pour nous le meilleur des encouragements dans la lutte que nous soutenons en faveur du français.

Nous sommes tellement persuadés qu'aucun d'eux ne se soustraira à cette obligation que nous les remercions d'avance pour leur bon mouvement

CHRONIQUE LOCALE

DE PASSAGE A EDMONTON

Les personnes dont les les noms suivent, étaient de passage à Edmonton au début de la semaine:

M. Arthur Drolet, L. N. DesPins et E. Brosseau, de Brosseau, Alta.

M. T. Lambert, de Vermilion, Alta.

M. L. G. Picard, de Spruce Grove. Alta.

M. J. G. Turgeon, député, de Hardisty, Alta

M. F. C. Rentiers, de Big Valley, Alta.

M. A. Demers, d'Athabasca Landing, Alta.

M. G. F. Auger, de Portland, Orégon.

M. J. A. Létourneau, de Tofield, Alta.

CERCLE "GRANDIN"

On nous prie d'annoncer que le Cercle "Grandin," de l'A. C. J. C., donnera une séance publique, vers le milieu du mois prochain. Cette séance consistera en un débat sur la question suivante: "Les Canadiens-français ont-ils gagné au contact des Anglais?" et en une causerie dont le sujet sera: "Edmonton, autrefois."

LE PAIEMENT DES IMPOTS A EDMONTON

Le comité municipal des finances vient de décider de prendre des mesures énergiques pour obtenir le paiement ds taxes dûes par les contribuables d'Edmonton à la ville.

Le montant des taxes non payées s'élève à $1,500,000. Selon les termes de la charte de la ville, trois ans après l'envoi d'avis d'arrérages de taxes les propriétés sur lesquelles les taxes n'ont pas été paées, font retour à la ville.

PAROISSE DE NORTH EDMONTON

(St-François-Xavier)

Nos soirées de parties de cartes obtiennent toujours un succès et attirent un nombre d'amateurs qui va sans cesse en croissant; saurait-il d'ailleurs en être autrement lorsque la variété et la beauté des prix offerts aux vainqueurs, la musique et le chant ajoutent tant d'attraits à ces soirées.

Notre soirée de dimanche prochain empruntera un éclat particulier au fait qu'elle sera présidée par l'hon. M. Wilfrid Gariépy, qui a bien voulu nous honorer de sa présence ce jour-là et qui adressera la parole à nos compatriotes canadiens-français. Les prix, plus nombreux et plus beaux encore que d'habitude, seront distribués aux heureux vainqueurs par Madame W. Gariépy.

Des artistes favoris du public, tels que Mlles LaRivière et Phaneuf, et MM. Mireault, Landry, etc, prêteront le concours de leurs talents pour faire de cette soirée récréative une réunion exceptionnellement intéressante. Ainsi qu'à l'ordinaire l'entrée est gratuite; cependant nous croyons que personne ne saura résister au plaisir de déposer une belle pièce dans l'escarcelle si gracieusement présentée par nos charmantes petites paroissiennes.

La soirée commencera à 8 h. 30 précises.

A LA RECHERCHE DE GAZ

L'Association Industrielle d'Edmonton a fait commencer mercredi dernier les fouilles pour la recherche de gaz naturel, sur le township 49, rang 13, ouest du 4e méridien, sections 16 et 26, aux environs de Viking, à l'est d'Edmonton. Les frais occasionnés par ces fouilles sont couverts par une somme de $50,000, produit d'une souscription publique récemment ouverte à Edmonton.

Les honorables Duncan Marshall, ministre de l'Agriculture, et J. R. Boyle, ministre de l'Instruction Publique, d'Alberta, sont partis pour Ottawa, où ils vont assister à une conférence organisée par l'hon. M. Burrell, ministre fédéral de l'Agriculture.

Les ministres d'Alberta sont accompagnés de MM. John Blue, bibliothécaire provincial, C. S. Hotchkiss, commissaire de publicité, et Geo. Harcourt, député-ministre de l'Agriculture.

L'hon. A. L. Sifton, premier-ministre d'Alberta, est en Angleterre actuellement; il ne sera de retour à Edmonton qu'au début du mois de mai.

L'hon. juge Noël est parti vendredi dernier pour un voyage de trois semaines à Ottawa et Montréal.

M. L. Boudreau, député, est de retour d'un voyage de plusieurs semaines dans la province de Québec.

Nous apprenons que M. Ernest Bilodeau, secrétaire de la "Société du Parler Français" d'Alberta, vient d'être nommé secrétaire particulier de l'hon. Wilfrid Gariépy, Ministre des Affaires Municipales d'Alberta. Toutes nos félicitations.

M. J. L. Côté, député de Grouard, est de retour d'un voyage dans son comté.

M. J. B. Côté, notaire, de Legal, Alta, est de passage cette semaine à Edmonton en voyage d'affaires.

M. J. W. Gourdeau, agent pour l'Ouest canadien de la Sherbrooke Cigar Co., est de passage à Edmonton. Il est descendu à l'hôtel Savoy.

LES ESQUIMAUX ET LA MACHINE A ECRIRE

La Compagnie "Northern Trading" dont le poste le plus septentrional est situé sous le 69ème degré de latitude nord, dans le territoire habité par les Esquimaux "blonds," vient de recevoir instruction de l'agent de ce poste lointain de lui expédier une machine à écrire, dernier modèle.

Cette machine lui a été commandée par un Esquimau qui a reçu une excellente éducation à l'école de la mission de Point Barrow et a fait de remarquables progrès dans l'étude de la langue anglaise.

M. Cornwall, président de la Compagnie "Northern Trading," déclare que la machine à écrire sera envoyée immédiatement à l'embouchure du fleuve McKenzie pour être livré au client de la compagnie.

RETRAITE A ST-ANTOINE

Le Rév. Père E. Croisier, O.M.I., prêche cette semaine une retraite pour les fidèles de langue française à la paroisse St-Antoine, Edmonton-Sud.

Il y a messes et instructions le matin, à six heures et à huit heures; le soir chapelet, sermon et bénédiction à 7 h. 30.

Ces exercices sont suivis par un grand nombre de paroissiens.

La semaine prochaine aura lieu la retraite annuelle pour les fidèles de langue anglaise.

"LA FEUILLE D'ERABLE"

Nous accusons réception des premiers numéros d'un nouveau journal hebdomadaire illustré, publié à New Bedford, Mass., sous le joli titre de "La Feuille d'Erable." A en juger par les quelques 'Feuilles' qui nous sont parvenues, ce nouveau confrère est destiné à obtenir un succès remarquable: articles spirituels, boutades mordantes, historiettes pleines d'humour, rien n'y manque pour le plus grand plaisir du lecteur. Nos félicitations au directeur de la "Feuille d'Erable" et nos meilleurs voeux de succès.

DANS NOS THEATRES

Concert de Mme Clara Butt

Mme Clara Butt, la célèbre contralto anglaise, a donné à Edmonton, vendredi et samedi, deux concerts qui ont remporté un remarquable succès. Plus de quinze cents personnes étaient présentes chaque soir. Les auditeurs ont fait une ovation enthousiaste à Mme Clara Butt.

* * *

AU DREAMLAND

Les films cinématographiques offerts cette semaine au Dreamland sont exceptionnellement intéressants; drames, comédies, etc. font les délices chaque soir d'une foule nombreuse. A noter spécialement les "inondations de la rivière Dall," en Hollande, qui constituent un spectacle sans pareil.

COURS DU MARCHE A EDMONTON

Céréales (prix aux élévateurs)

Blé No 1 Northern, 65c.
Blé No 2 Northern, 62c.
Blé No 3 Northern, 58c.
Blé No 4, 53c.
Blé No 5, 44c.
Blé No 6, 40c.
Orge No 3, extra, 30c.
Orge No 3, 25c.
Orge No 4, 22c.
Avoine No 1, extra, 25c.
Avoine No 1, 22c.
Avoine No 2, 21c.

Peaux

Vertes, la livre, 11c.
Sèches, la livre, 16 à 17c.

Animaux

Porcs de choix, de 150 à 250 livres, 8c.

"Steers", gras, 1100 livres et plus, 6 à 6 1-2c.

"Steers," gras, de 900 à 1000 livres, 4 1-2c à 5c.

Vaches grasses de 800 à 1000 livres, 3 1-2c à 5 1-2c.

PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

La soirée familiale de dimanche dernier a remporté un vif succès; nous avions une salle comble et le plus grand entrain ne cessa de régner jusqu'à l'heure du départ. La soirée était présidée par M. le Dr Sabourin. Les magnifiques prix offerts par le président et par le Rév. J. E. Lapointe furent chaudement disputés par les amateurs de cartes. Voici quels furent les vainqueurs: Dames, Mlle Cabana, 1er prix; Mme Mimes, 2ème prix; Mme Quenneville, 3ème prix; Mme Dorval, 4ème prix.

Messieurs: H. Bourassa, 1er prix; Lessard, 2ème prix; Montpetit, 3ème prix; W. Masse, 4ème prix.

Le programme musical, préparé sous la direction de M. L. Trudel, a été fort applaudi. Mlle Phaneuf tint le piano pendant la partie de cartes; nous eûmes ensuite un duo de piano par Mlles Verreau; une chanson, "Connais-tu le pays" par Mme Marsan, accompagnée par Mlle Parent, et un dialogue "Le Sourd" par MM. L. Trudel et A. Toupin. Mlle Phaneuf interprêta avec talent un joli solo de piano.

En quelques mots bien sentis, Monsieur le curé remercia M. le Dr Sabourin d'avoir bien voulu accepter de présider cette soirée familiale et d'avoir donné, de concert avec le Rév. M. Lapointe, de si beaux prix; M. le curé remercia également les personnes présentes d'être venues en aussi grand nombre.

M. le Dr Sabourin répondit en termes fort bien appropriés. On procéda ensuite au tirage d'un fer électrique, qui fut gagné par M. A. Rocque, et d'une nappe qui fut gagnée par Madame L. Trudel. Un exquis goûter fut servi par les dames et jeunes filles. On se sépara aux accents de "O Canada."

* * *

Le produit de la grande tombola, tirée le 18 février, a été de $2,206; M. le Curé remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont bien voulu mettre tant de zèle à vendre les billets de cette tombola.

LES USINES DU GRAND TRONC A ELM PARK

On nous dit que le Grand Tronc va, dans quelques jours, construire ses usines d'Elm Park. La Compagnie possède là deux quarts de section qui sont déjà couverts de plus de 10 milles de voie ferrée.

Elm Park étant le point terminus des trains de l'Est et de l'Ouest, reçoit tout le trafic de la grande ligne Transcontinentale. C'est là que se forment tous les trains de marchandises et de voyageurs. La petite usine qui existe depuis quatre ans a déjà employé plus de 200 ouvriers. La grève survenue il y a deux ans a obligé la compagnie à réduire le nombre de ses ouvriers; mais voici qu'elle embauche de nouveau, depuis qu'elle a placé ici un surintendant spécial, chargé de l'organisation du "terminus."

Ces rumeurs de bon augure amènent chaque jour chez nous de nombreux visiteurs intéressés qui demandent à acheter des lots et veulent se construire. A tous bienvenue!.

Nous avons ici une école séparée, une église et deux prêtres résidents. La population catholique est en majorité canadienne-française et possède des oeuvres paroissiales à l'instar des autres paroisses de la ville: cercle dramatique et musical, bibliothèque, etc.

Le Conseil de la ville vient de voter les fonds nécessaires pour faire poser des trottoirs et terrasser les rues. Nous avons les tramways et nous espérons avoir l'eau et la lumière électrique cette année. Alors, nous aurons les avantages de la ville en conservant encore ceux de la campagne.